

ARCHOS

Rapport
financier

2013

Société Anonyme au capital de 14.151.587 Euros
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY
343 902 821 RCS EVRY

Sommaire

Déclaration de la personne responsable	3
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013	4
Annexes au rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013	20
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les opérations d'attribution d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice 2013	26
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur la réalisation des opérations d'achat d'actions autorisées par la Société au cours de l'exercice 2013	27
Rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce	28
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président prévu à l'article L .225-37 alinea 6	34
COMPTES CONSOLIDES exercice clos le 31 décembre 2013	36
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	75
COMPTES SOCIAUX exercice clos le 31 décembre 2013	77
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	109

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2013

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 décembre 2013, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Igny, le 14 Mars 2014

Henri CROHAS

Président du Conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

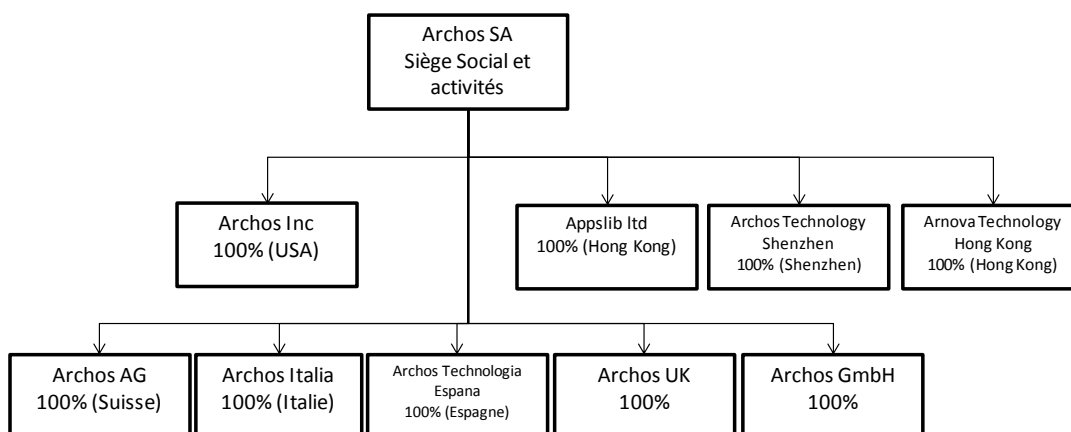
Activité du Groupe

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS est la société mère du Groupe, dont le siège se trouve à Igny en banlieue parisienne. ARCHOS assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de la production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe.

ARCHOS détient à 100% neuf filiales localisées aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse, en Italie et en Espagne.

Au second semestre 2013, ARCHOS SA a racheté les titres d'Arnova Technology Hong Kong à sa fille ARCHOS Technology Shenzhen.



Le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en M€)	2013	2012	Var en M€	Var en %
Europe et Amérique du Nord	111,2	119,9	-8,7	-7%
Asie et Autres	32,5	35,0	-2,5	-7%
TOTAL	143,7	154,9	-11,2	-7%

Le chiffre d'affaires cumulé sur l'année 2013 atteint 143,7 M€, soit une baisse de 7 % par rapport à 2012. Bien qu'en baisse en cumulé sur l'année, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre enregistre une très forte progression, non seulement par rapport au troisième trimestre 2013 mais aussi par rapport au quatrième trimestre de 2012 puisqu'on constate une hausse de 16 %.

Résultats

La marge brute du Groupe s'élève à 20,3 M€ sur 2013 contre 6,1 M€ en 2012, année ayant supporté de fortes provisions sur stock.

La marge brute est de 14% sur l'exercice 2013. Cette marge brute est impactée sur l'exercice par une reprise de provision de 1,5 M€ au titre de la redevance copie privée allemande. D'après les éléments connus à ce jour, le Groupe considère que cette provision n'est plus justifiée.

Comme expliqué au premier semestre, ARCHOS a recherché une montée en gamme de ses produits, au risque de ralentir son chiffre d'affaires, lui permettant ainsi de retrouver des niveaux de marge meilleurs qu'en 2012. Et dans le même temps, elle a renouvelé régulièrement sa gamme lui permettant de maintenir une marge stable malgré l'écoulement continu nécessaire de produits plus anciens sur la période.

Les charges d'exploitation s'établissent à 20,1 M€ contre 24,8 M€ en 2012. Elles enregistrent une baisse de 19 % par rapport à 2012 qui s'explique essentiellement par la réduction des dépenses de Recherche et Développement (R&D) qui passent d'une charge de 3,1 M€ en 2012 à un produit de 0,4 M€ sur 2013 notamment dus à des produits de subventions et d'avances remboursables.

En effet, impactées par la restructuration engagée en 2012, les dépenses de R&D (hors amortissement) se sont élevées à 3,2 M€ en baisse de 1,6 M€ sur l'exercice. Seulement 46% de ces charges ont été activées sur la période, au titre de nouveaux projets dont le lancement se fera sur 2014. L'impact positif de la comptabilisation des produits de subventions, avances remboursables et de crédit d'impôt recherche s'est élevé à 3,3 M€ contre 2,3 M€ en 2012.

Les frais commerciaux (Ventes et Marketing) s'élèvent à 8,0 M€ en 2013 contre 9,3 M€ en 2012 et suivent l'évolution du chiffre d'affaires. **Les dépenses générales et administratives** d'un montant de 12,5 M€ sont stables par rapport à l'année passée. En effet, les efforts de réduction des coûts administratifs ont été compensés par une hausse des postes de dépenses concernant le service après-vente et qualité permettant à ARCHOS la montée en gamme de ses tablettes et une meilleure gestion de ses retours.

Produits et Charges non récurrents

Fin 2012, un montant de 1,1 M€ avait été provisionné à la clôture au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation. Fin 2013, la réorganisation a eu lieu, les charges ont été constatées et la provision reprise laissant apparaître un montant de 0,1 M€ non provisionné.

Le résultat opérationnel est ainsi positif à +0,2 M€ contre -18,7 M€ pour la même période en 2012.

Le résultat financier consolidé présente un solde négatif de -1,2 M€ contre -0,3 M€ en 2012. L'essentiel de la perte provient de l'impact du résultat de change qui s'élève à -1 M€. Le reste des charges financières correspondent à des charges d'intérêts sur les créances remises aux factors.

Les impôts courants et différés représentent une charge nette de 0,3 M€ contre 14,9 M€ en 2012. Pour rappel en 2012, les impôts différés antérieurement activés et correspondant à une partie des déficits indéfiniment reportables de ARCHOS SA avaient été intégralement repris, ceci ayant résulté en une charge d'impôt de 14,1 M€.

Après prise en considération du résultat financier et de l'impôt, le Groupe enregistre un résultat net négatif de -1,4 M€ contre - 38,7 M€ en 2012, sur la même période.

Principaux éléments bilanciaux

ACTIF en millions d'euros	31/12/2013	30/06/2013	31/12/2012
Actifs non courants	5,5	5,6	4,7
Stocks	29,6	31,3	31,8
Clients	31,3	13,7	31,6
Autres actifs	13,0	9,6	7,2
Disponibilités	13,7	13,4	14,2
TOTAL ACTIF	93,1	73,5	89,5
PASSIF en millions d'euros	31/12/2013	30/06/2013	31/12/2012
Capitaux propres	45,4	38,8	37,1
Dettes financières non courantes	1,9	1,1	1,1
Dettes financières courantes	14,1	4,6	7,1
Fournisseurs	16,4	12,6	19,3
Autres dettes et autres provisions	15,3	16,4	24,9
TOTAL PASSIF	93,1	73,5	89,5

Bien que le chiffre d'affaires sur le quatrième trimestre progresse de 16% par rapport à l'année dernière, les créances clients restent stables. Ceci s'explique par les efforts fournis par ARCHOS afin d'obtenir, avec l'ouverture de certains comptes, de meilleures conditions de paiements.

La hausse des autres actifs provient essentiellement de l'augmentation des avances aux fournisseurs en vue de la préparation des approvisionnements du premier trimestre 2014.

Endettement financier

En milliers d'euros

Encours	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Dettes financières non courantes		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	1 921	1 073
Emprunt obligataire		
Total dettes financières non courantes	1 921	1 073
Dettes financières courantes		
Autres dettes courantes (2)	2 575	1 223
Dettes courantes (Factor)	11 498	5 849
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes		25
Total dettes financières courantes	14 073	7 098
Total dettes financières brutes	15 994	8 171
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	-13 749	-14 178
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	2 245	-6 007

(1) Dont Crédit d'impôt recherche 2012 refinancé par Oséo-BPI pour 1,6 M€ et avances remboursables Oséo-BPI à échéance > 1 an pour 0,3 M€

(2) Dont 0,5 M€ d'avances remboursables Oséo-BPI et 2,1 M€ de financement des CIR 2010 et 2011 par Oséo-BPI

Le Groupe a maintenu son niveau de trésorerie nette¹ par rapport à la fin d'année 2012. Néanmoins, le Groupe affiche au 31 décembre 2013 un endettement net de 2,2 M€ dû au financement des crédits d'impôt recherche des années 2010, 2011 et 2012 pour un montant de 3,7 M€ par l'OSEO-BPI et par un recours plus important aux organismes d'affacturage sur la fin d'année.

¹ La trésorerie nette correspond aux disponibilités à l'actif minorées des découverts bancaires éventuellement inclus dans le poste « dettes financières courantes »

Sur l'exercice, bien que la trésorerie nette d'ARCHOS ait été maintenue, on constate les variations de trésorerie suivantes d'un montant global de -0,4 M€ (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- L'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement liée notamment à l'accroissement des avances fournisseurs, et la réduction des dettes fournisseurs suite à des changements de prestataires : -10,7 M€.
- La capacité d'autofinancement (nette des impôts versés hors coût de l'endettement financier net) ressort à : -6,3 M€
- Des dépenses d'investissements (R&D) de : -0,8 M€
- L'augmentation du recours aux factors : + 5,6 M€
- Le versement de subventions, avances remboursables et obtention de financement du Crédit d'Impôt Recherche 2011 et 2012 pour : + 3,2 M€
- L'opération sur le capital : PACEO, montant net des commissions et frais : +9,3 M€

Autres faits marquants de la période

Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5^{ème} et 6^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

ARCHOS a procédé sur l'année 2013, à l'utilisation du PACEO® pour un montant 9,6 M€ correspondant à l'émission de 2,5 millions de titres sur l'exercice.

Le 12 novembre 2013, ARCHOS a annoncé le renouvellement de la ligne de financement en fonds propres PACEO® avec Société Générale, exerçable par tranches à la demande d'ARCHOS, sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2013.

Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande d'ARCHOS, des augmentations de capital par tranches successives au cours des 36 prochains mois, dans la limite globale de 2 800 000 actions (soit 9.9% du capital actuel).

Pour chaque tranche, le prix d'émission fera ressortir une décote maximale de 7% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes (période de référence). Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Rachat par ARCHOS SA des titres d'Arnova Technology Hong Kong à ARCHOS Technology Shenzhen

Le 25 octobre 2013, ARCHOS SA a racheté pour 1,7 M€ les titres d'Arnova Technology Hong Kong à sa fille ARCHOS Technology Shenzhen dans le but de regrouper les activités commerciales sous une seule entité : ARCHOS SA.

Passifs éventuels

Litiges et procédures judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires potentielles ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et quand leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

La société Américaine Norman IP Holdings LLC a assigné le 13 mai 2013 la filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies d'architecture de processeur. Les parties ont conclu un accord financier soumis à confidentialité en août 2013. Le litige est clos.

La société Américaine MapTool Inc. a assigné le 24 octobre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des logiciels de cartographie. Les parties ont conclu un accord financier soumis à confidentialité en février 2014. Le litige est clos.

La société Américaine MLR LLC a assigné le 24 octobre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies de communication multimodales.

La société Memory Integrity LLC a assigné le 26 novembre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies d'architecture de processeur multi-cœurs.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, le Société considère que ces deux litiges représentent des passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

Copie privée allemande

En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée et les collecter. A ce jour, faute d'accord entre la ZPÜ et les associations représentant les acteurs de l'électronique grand public, il n'existe pas de tarif applicable ou de caractéristiques d'éligibilité définies concernant les MP3, tablettes ou smartphones.

Sur la base des éléments connus, le Groupe considère que la perspective d'un accord, par voie judiciaire ou négociation, est aujourd'hui incertaine, tant dans son principe et son montant que dans son échéance. Par ailleurs, dans l'hypothèse où un accord était trouvé, ARCHOS aurait la possibilité de ne pas y adhérer, la ZPÜ pouvant alors demander son application par voie judiciaire. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère également cette issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Mandataires Sociaux

Le Conseil d'Administration du 22 mars 2013 a dissocié les fonctions de Président du Conseil d'Administration d'une part et de Directeur Général d'autre part. Henri CROHAS conserve son mandat de Président du Conseil d'Administration. Loïc POIRIER accède au poste de Directeur Général à compter du 1er mai 2013. Compte tenu de la nouvelle dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, il est apparu opportun de mettre en place un Comité Stratégique regroupant les titulaires de ces deux fonctions, désormais dissociées, afin d'organiser leur travail commun dans les matières suivantes, qui devront faire l'objet d'une prise de décision conjointe et qui pour certaines devront être soumises à l'organe compétent :

- i. Définition des orientations stratégiques de la Société;
- ii. Lancement de nouveaux produits relevant de la R&D propre, hormis donc les produits OEM ;
- iii. Revue semestrielle du budget annuel du Groupe ;
- iv. Représentation de la Société et du Groupe auprès de la presse ou des instances institutionnelles ;
- v. Création ou fermeture d'une filiale, changement de ses statuts, nomination ou révocation des dirigeants et administrateurs des filiales, changement de leur rémunération ou bonus.

Lors du Conseil d'Administration du 6 août 2013, Henri CROHAS a exprimé son désir de réduire son implication opérationnelle dans le Groupe ainsi que son temps de travail. A l'issue d'une concertation avec Loïc POIRIER dans le cadre du Comité Stratégique, il a été décidé de confier la direction de l'ensemble des équipes techniques du Groupe à Marc de COURVILLE en charge des développements logiciels depuis 5 ans. Ces changements ont été validés par le Conseil d'Administration.

Jean-Marc WORMSER démissionne de son mandat d'administrateur au cours du Conseil d'Administration du 28 mai 2013.

Conformément aux dispositions de l'article L225-24 du code du Commerce, le Conseil d'Administration du 6 août 2013 nomme Alice CROHAS en tant qu'administrateur de la société ARCHOS en remplacement de Monsieur Jean Marc WORMSER. Alice CROHAS, salariée d'ARCHOS SA au moment de sa nomination, à quitter la société en date du 31 décembre 2013.

Activité de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société ARCHOS SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est élevé à 136,8 M€ contre 139,4 M€ pour la même période en 2012. Les charges d'exploitation se sont élevées à 147,1 M€ contre 140,0 M€ en 2012 laissant apparaître une perte d'exploitation de 3,5 M€ contre 16,5 M€ en 2012.

En 2013, le résultat financier correspond à une perte de 0,6 M€ contre une perte de 5,7 M€ en 2012. L'impact du résultat de change est une perte de 0,8 M€ contre un gain de 0,7 M€ en 2012. Les charges d'intérêts nettes des produits sont de 0,2 M€ contre 0,5 M€ sur 2012. Fin 2013, la provision pour risques financiers a été reprise pour 0,4 M€.

Le résultat exceptionnel à fin 2013 s'établit à 2,1 M€ contre une perte de 4,6 M€ en 2012. La société a constaté des subventions d'investissements et des produits d'avances remboursables pour un montant de 2,0 M€.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt intégrant le crédit d'impôt recherche, le résultat net s'établit à -0,5 M€ contre -25,4 M€.

Faits marquants intervenus depuis la date de clôture

Entrée au capital de LOGIC INSTRUMENT

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de LOGIC INSTRUMENT a autorisé, en date du 23 janvier 2014, l'augmentation de capital de 3 564 000€ à laquelle ARCHOS SA et certains de ses managers ont souscrit. A l'issue de cette augmentation du capital de LOGIC INSTRUMENT, le concert formé par ARCHOS SA, ATH et le Directeur Général détient 39,9% du capital, les autres managers détiennent 8,9% (sur une base non diluée).

A compter du 23 janvier 2014, ARCHOS présentera des comptes consolidés intégrant LOGIC INSTRUMENT d'après la méthode d'intégration globale.

Perspectives

La fin d'année 2013 est marquée par le lancement réussi des smartphones ARCHOS et l'annonce de la présentation au CES de Las Vegas des Objets Connectés dont le lancement est prévu pour avril 2014. Bien qu'évoluant dans un marché très compétitif, ARCHOS est confiante en l'avenir.

- Elle maintient son savoir-faire en élargissant toujours plus son empreinte dans le monde des tablettes. Pour cela, ARCHOS a cherché à monter en gamme dans ce segment, tout en offrant au consommateur des tablettes bon marché, et en restant un acteur important sur le marché OEM.
- Elle maintient sa force d'innovation en intégrant en 2014 le monde des Objets Connectés ainsi que celui de la téléphonie mobile 4G, tout en cherchant à proposer des offres aux tarifs attractifs.

- Enfin, ARCHOS consolide sa position sur le marché Android, en se diversifiant grâce à la pénétration récente mais réussie du monde du smartphone.

Forte d'une stratégie reposant sur ces 3 axes en croissance, ARCHOS sait qu'elle peut prendre une place sur ce marché toujours en renouvellement.

Son rapprochement de la société LOGIC INSTRUMENT en janvier 2014 devrait lui permettre d'intervenir sur des marchés à plus fortes marges et à fort volume.

Filiales, sociétés consolidées et participations

Toutes les filiales du Groupe sont détenues directement à 100 %.

ARCHOS UK, ARCHOS AG (Suisse), ARCHOS Espana (Espagne), ARCHOS Italia et ARCHOS Gmbh opèrent en tant qu'agents commerciaux pour ARCHOS SA dans leurs zones géographiques. En mai 2013, ARCHOS Gmbh est redevenu un agent commercial dans le but de réduire les frais de fonctionnement de cette dernière.

ARCHOS Technology Shenzhen et Arnova Technology Hong Kong sont des filiales de distribution de produits.

APPSLIB Ltd enregistre les revenus générés par la vente d'applications de la librairie en ligne d'ARCHOS.

ARCHOS Inc n'a plus d'activité commerciale sur la fin d'année 2013.

Les principales données chiffrées sociales des filiales pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

Archos UK

En milliers de livres sterling

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	660	1 244
Résultat d'exploitation	11	187
Résultat Net	10	141

Archos DE

En milliers d'euros

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	3 615	17 840
Résultat d'exploitation	1 569	-1 447
Résultat Net	1 138	-1 545

Archos AG (Suisse)

En milliers de franc CHF

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-14	-11
Résultat Net	-14	-11

Archos Italia

En milliers d'euros

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-0,8	-0,3
Résultat Net	-0,8	-0,3

Archos Espana

En milliers d'euros

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	163	158
Résultat d'exploitation	33	22
Résultat Net	22	12

Archos Technology Shenzhen Co. Ltd (ex Archos Digital Products Trading Co. Ltd)

En milliers de RMB

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	18 887	6 834
Résultat d'exploitation	7 527	21
Résultat Net	6 895	21

Arnova Technology Hong Kong

En milliers de dollars US

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	43 890	44 287
Résultat d'exploitation	829	1 257
Résultat Net	393	1 049

Archos Appslib (ex Archos Asia)

En milliers de dollar HKD

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	90	293
Résultat d'exploitation	-43	-191
Résultat Net	-44	-191

Archos Inc.

En milliers de dollars US

Description	Dec-13	Dec-12
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	2 001	21 528
Résultat d'exploitation	-1 631	-5 203
Résultat Net	-1 631	-5 205

Activité de Recherche et Développement

Lors du Conseil d'Administration du 6 août 2013, Henri CROHAS a exprimé son désir de réduire son implication opérationnelle dans le Groupe. A l'issue d'une concertation avec Loïc POIRIER dans le cadre du Comité Stratégique, il a été décidé de confier la direction de l'ensemble des équipes techniques du Groupe à Marc de COURVILLE en charge des développements logiciels depuis 5 ans.

Le Directeur Technique reporte au Directeur Général.

Au quatrième trimestre de l'année 2012, ARCHOS avait annoncé un plan de réorganisation visant à adapter les ressources du Groupe aux enjeux stratégiques et aux évolutions de marché. La réorganisation a essentiellement impacté le département de recherche et développement, ce qui explique la baisse des dépenses de R&D avant activation de 1,5 M€, ces dernières passant de 4,7 M€ à 3,2M€ en 2013.

En milliers d'euros

	31-Dec-13	31-Dec-12
Charge de R&D de la période avant activation	3 211	4 783
Amortissements relatifs à des frais de R&D activés	1 161	4 786
Total charges R&D	4 372	9 569
Charges activées sur la période	1 473	4 129
Quote part des subventions reçues prises en résultat et avances remboursables	1 985	809
Credit d'impôt recherche, net du CIR activé	1 307	1 503
Total des charges R&D au compte de résultat	-393	3 128

Dans le contexte concurrentiel dans lequel ARCHOS évolue, le Groupe a décidé de revoir sa politique d'activation des projets de recherche et développement afin de tenir compte de la rapidité du renouvellement des gammes sur le marché. Déjà en 2012, le Groupe avait passé une dépréciation exceptionnelle de 2,6 M€ (net de CIR) en autres produits et charges exceptionnels. En 2013, les projets activés pour 1,5 M€ correspondent essentiellement à des lancements de produits innovants sur 2014 tels que les objets connectés.

Le Groupe a constaté sur 2013, des produits de subventions et d'avances remboursables pour 1,9 M€ obtenues auprès d'Oséo-BPI pour des programmes de Recherche et Développement.

Distributions antérieures

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Charges non déductibles fiscalement

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : Néant.

Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit				FB Audit			
	Montant		%		Montant		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	179	177	91%	96%	61	60	100%	78%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	19	7	9%	4%		17	0%	22%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	198	184	100%	100%	61	77	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	198	184	100%	100%	61	77	100%	100%

Informations sociales

L'effectif du Groupe ARCHOS au 31 décembre 2013 est de 146 salariés répartis comme suit :

Localisation	31-déc-13	31-déc-12
Archos SA	77	99
Archos Inc	1	7
Archos UK	4	10
Archos Germany	14	25
AppsLib	0	0
Archos AG	0	0
Archos Italia	0	0
Archos China	49	46
Archos Spain	1	1
Total	146	188

Informations environnementales

Les produits d'ARCHOS sont réalisés avec des composants qui sont fournis par des entreprises se conformant aux normes environnementales et de sécurité en vigueur sur les territoires de distribution (ROHS, UN38.3, CE, FCC, DEEE, MSDS). L'assemblage des produits est également réalisé en conformité avec ces normes. ARCHOS contribue à améliorer l'impact des produits sur l'environnement en participant notamment aux programmes de contribution au recyclage (du type « piles et accumulateurs ») et aux actions de communication auprès des utilisateurs sur l'attention à porter au tri des composants du type batteries.

Renseignements sur la répartition du capital social et les actions d'auto-contrôle

Au cours de l'exercice 2013, il a été procédé à la création de 2.500.000 nouvelles actions dans le cadre du PACEO® mis en place en mars 2012.

Au 31 décembre 2013, le capital social est fixé à la somme de quatorze millions cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-sept euros (14.151.587 €) divisé en 28.303.174 actions de 0,50 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

A la date du présent rapport, le Groupe ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

Le tableau de répartition ci-dessous est établi sur la base des informations connues à la date du 14 mars 2014 et sont établies sur la base des déclarations de franchissement de seuils publiées sur le site de l'AMF.

Actionnaires	Nombre d'actions	% en capital	Nombre de droits de vote	% de droit de vote
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	2 529 884	8,94%	2 529 884	8,94%
<i>Henri Crohas</i>	<i>2 529 884</i>	<i>8,94%</i>	<i>2 529 884</i>	<i>8,94%</i>
Autres actionnaires (1)	25 773 290	91,06%	25 773 290	91,06%
Total	28 303 174	100%	28 303 174	100,00%

(1) Au 14 mars 2014, aucun actionnaire autre qu'Henri Crohas n'a fourni à l'AMF d'information concernant une détention supérieure à 5% du capital

Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2013 aucun salarié ne détenait d'actions de la société au titre d'un "dispositif de gestion collective" de type PEE ou FCPE et que l'actionnariat salarié (hors Henri CROHAS) est inférieur à 3 % du nombre total des actions de la société.

Evolution du cours de bourse sur l'année 2013

Mois	Moyenne du cours d'ouverture	Moyenne du cours de clôture	Volume Mensuel
1	4,14	4,11	20 479 935
2	3,71	3,68	10 124 717
3	2,70	2,69	8 511 241
4	2,50	2,49	5 894 283
5	2,71	2,73	7 369 691
6	3,15	3,14	8 587 808
7	3,16	3,14	2 882 671
8	3,77	3,78	18 175 086
9	3,99	3,95	7 934 081
10	3,77	3,74	9 322 131
11	3,54	3,55	7 108 938
12	3,55	3,51	4 864 284
Moyenne annuelle	3,39	3,38	

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)

Date d'Assemblée Générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation	Date de réunion de l'organe décidant l'émission ou la réduction
23-juin-10 13 ^{ème} résolution	Délégation consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions	10% du capital social	38 mois (Août 2013)		
28-juin-13 7 ^{ème} résolution	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.	10 % du capital social par période de 24 mois	24 mois		
28-juin-13 9 ^{ème} résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	25 000 000 actions*	26 mois		
28-juin-13 11 ^{ème} résolution	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.		26 mois		

Date d'Assemblée Générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation	Date de réunion de l'organe décidant l'émission ou la réduction
28-juin-13 12 ^{ème} résolution	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société.	50% du capital social	18 mois		
28-juin-13 13 ^{ème} résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, conformément à l'article L.225-136 du code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public.	25 000 000 actions*	26 mois	mise en place d'un second PACEO® avec la Société Générale	10-oct-13
28-juin-13 15 ^{ème} résolution	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'avoir recours à une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier pour mettre en œuvre la 13 ^{ème} résolution, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	de 20% du capital social par an	26 mois	mise en place d'un second PACEO® avec la Société Générale	10-oct-13
28-juin-13 16 ^{ème} résolution	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de déroger aux conditions fixées par la 13 ^{ème} résolution pour déterminer le prix d'émission des actions dans la limite de 10% du capital social par an, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce	de 10% du capital social par an	26 mois	mise en place d'un second PACEO® avec la Société Générale	10-oct-13
28-juin-13 17 ^{ème} résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	25 000 000 actions*	18 mois		

Date d'Assemblée Générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	Utilisation	Date de réunion de l'organe décidant l'émission ou la réduction
28-juin-13 18 ^{ème} résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel des souscriptions au profit des cadres dirigeants	25 000 000 actions*	18 mois		
28-juin-13 19 ^{ème} résolution	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre de l'article L.225-138-1 du code de commerce	25 000 000 actions*	26 mois		
28-juin-13 20 ^{ème} résolution	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions	25 000 000 actions*	38 mois		
28-juin-13 21 ^{ème} résolution	Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions	5% du capital social Limité à 25 000 000 actions*	38 mois		
28-juin-13 22 ^{ème} résolution	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en cas d'offre publique d'échange - OPE - initiée par la Société).	Doublement du capital social	26 mois		
28-juin-13 23 ^{ème} résolution	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social, hors cas d'offre publique d'échange	10% du capital social	26 mois		
28-juin-13 24 ^{ème} résolution	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers.	Doublement du capital social	18 mois		

* Plafond global et non cumulatif.

Administration et Contrôle de la Société

Vous trouverez en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la part de la société ou de ses filiales durant l'exercice 2013, ainsi que le tableau des fonctions et mandats exercés par ces mandataires.

Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société : ces opérations, sous réserve d'un montant cumulé supérieur à 5.000 euros au cours de l'année civile, ont en principe donné lieu à déclaration à l'AMF et mises en ligne sur son site (en vertu des articles 223-21 & s. du Règlement général de l'AMF).

Vous trouverez par ailleurs en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux résultats financiers des cinq dernières années ainsi que le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce.

Propositions de résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution (*Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux auquel est joint le rapport prévu à l'article L. 225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, qui font apparaître un résultat net après impôts déficitaire de 479 780,58 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution (*Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, ainsi que des comptes consolidés qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, qui font apparaître un résultat net part du Groupe déficitaire de 1 389 milliers d'euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuvant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 479 780,58 euros au compte « Report à nouveau » débiteur de 92 355 129,46 euros et qui s'élèvera en conséquence à 92 834 910,04 euros. Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Quatrième résolution (*Ratification de la cooptation de Mlle Alice CROHAS en qualité d'administrateur*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Wormser de son mandat d'administrateur intervenue le 28 mai 2013 et de la cooptation de Mademoiselle Alice CROHAS en qualité de nouvel administrateur décidée par le Conseil d'administration le 6 août 2013, décide de ratifier la nomination de Mademoiselle Alice CROHAS en qualité d'administrateur à compter du 6 août 2013 pour une durée qui ne pourra excéder celle restant à courir du mandat de Monsieur Jean-Marc Wormser à la date de sa démission, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cinquième résolution (*Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration*) – L'Assemblée générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration à la somme de 50.000 euros.

Sixième résolution (*Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, du Règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003 et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, à faire procéder à l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social calculé en net, déduction faite des reventes effectuées pendant la durée d'autorisation du programme.

Fait à Igny, le 14 mars 2014

Le Conseil d'Administration

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

1 - Opérations courantes et conclues à des conditions normales au 31 décembre 2013

N°	Date Operation	Nature	Montant en 2013 (+ produit/ - charges)	Cocontractants
1	01/08/1999	Distribution par Archos Inc des produits Archos	-270 750 €	Archos Inc
	Renouvelée 01/03/2005	Facturation prestations logistiques et service après vente	-819 721 €	Archos Inc
2	01/01/2006	Agent commercial Archos UK	-719 836 €	Archos UK
		Facturation prestations logistiques et service après vente	-56 927 €	Archos UK
3	01/06/2010	Distribution par Archos Gmbh des produits Archos sur l'Allemagne	1 036 138 €	Archos Gmbh
	01/05/2013	Agent commercial Archos Deutschland	-1 952 481 €	Archos Gmbh
	01/01/2006	Facturation prestations R&D	-805 007 €	Archos Gmbh
		Salons & Expositions	-173 301 €	Archos Gmbh
4	01/08/2006	Agent commercial Archos Italia	0 €	Archos Italia
5	05/07/2006	Agent commercial Archos Suisse	0 €	Archos Suisse
6	01/01/2011	Distribution par Arnova Technology HK des produits Archos	28 138 144 €	Arnova Technology HK
	01/01/2013	Contrat de licence ARCHOS sur les produits achetés en direct par ATH	357 355 €	Arnova Technology HK
	01/01/2013	Contrat de management fees vers ATH	34 806 €	Arnova Technology HK
	Renouvelé 01/01/2013	Services opérationnels refacturés par Archos SA à Arnova Technology HK	163 516 €	Arnova Technology HK
7	Renouvelé 01/01/2013	Services opérationnels Archos Technology SZ refacturés à Archos SA	250 764 €	Archos Technology SZ
8	01/12/2011	Agent commercial Archos Espagne	-162 634 €	Archos Espana

2 - Conventions réglementées au 31 décembre 2013

	Date		Nature	Montant en 2013	Co-Contractant	Date d'expiration
	Conseil	Opération				
1	08/01/1999	14/12/2010	Bail Commercial	272 805 €	SCI des Vignerons	31/01/2017
2	19/05/1999		Avance compte courant	Pas d'effet en 2013	Archos Inc	
3	19/11/1999		Frais Gestion Archos Inc	0 USD 0 €	Archos Inc	
4	03/05/2002	01/01/2013	Contrat d'assurance Responsabilité civile des dirigeants	7 685 €	SIACI	

L'ensemble des conventions listées ci-dessus ont été préalablement autorisées par le Conseil d'Administration.

3 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux en 2013

En euros

Description	Archos SA jetons de présence	Archos SA rémunérations et assimilés	ATH (*) rémunérations et assimilés	Total
Henri Crohas, PDG puis Président du CA (1)	7 400	135 000	139 790	282 190
Loïc Poirier, DG (2)		133 915	78 454	212 369
Isabelle Crohas, Administrateur	8 400			8 400
Giuseppe Agnello, Administrateur	9 619			9 619
Jean Rizet, Administrateur	2 114			2 114
Jean-Marc Wormser, Administrateur	3 114			3 114
Thomas Abramovici, Administrateur	4 229			4 229
Jean Michel Seignour	14 067			14 067
Alice Crohas, Administrateur (3)	1 057	27 974		29 031
Total	50 000	296 889	218 245	565 133

(*) Montants en HK\$ convertis en euros au taux moyen de l'exercice

(1) La rémunération d'Henri CROHAS a été revue à la baisse en août 2013, suite à sa décision de réduire son implication opérationnelle dans le Groupe *cf. note sur l'activité R&D*

(2) Rémunérations à compter du 1er mai 2013, date de prise de fonction de Directeur Général

(3) Rémunérations à compter du 6 août 2013, date de nomination en tant qu'administrateur. Alice CROHAS a quitté le Groupe ARCHOS le 31/12/2013.

En application de la recommandation Middlednext n° 14, les jetons de présence pour l'exercice 2013 ont été répartis suivant des critères objectifs relatifs au taux de présence des administrateurs sur l'exercice ainsi que leur appartenance ou non à des comités spécialisés.

Le Conseil d'Administration du 14 mars 2014 en a décidé la répartition telle qu'indiquée au tableau ci-dessus. Lors des réunions du Conseil d'Administration tenues les 6 novembre 2012, 22 mars 2013 et 6 août 2013, le Conseil d'Administration a voté les montants de la rémunération du Président pour l'adapter à l'évolution de son activité dans la société. Cette rémunération fixée par les conseils n'a pas de part variable.

Lors des réunions du Conseil d'Administration tenues les 6 novembre 2012 et 22 mars 2013, le Conseil d'Administration a voté les montants de la rémunération du Directeur Général.

ARCHOS ne verse pas de bonus à ses autres administrateurs.

Les frais et dépenses (notamment les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement) engagés par les administrateurs au titre de leur mandat (réunions du Conseil d'Administration, réalisation de missions confiées par le Conseil d'Administration) sont intégralement pris en charge par la Société. Aucune somme n'a été versée à ce titre en 2013.

4 - Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Prénom, nom et adresse	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de second mandat nomination	Date d'échéance mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la société	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la société	Société
Henri Crohas 5 avenue Berlaimont 1160 Auderghem Belgique	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Président Directeur Général jusqu'au 1er mai 2013 puis Président	Chairman Director Director Associé	Archos UK Archos Inc Arnova Technology Hong Kong SCI des Vignerons
Loic Poirier 12 rue ampère, 91430 Igny	CA du 6 novembre 2012 CA du 22 mars 2013		1er mai 2013 AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Directeur Général Délégué Directeur Général	Président CEO CEO CEO Geschäftsführer CEO Président Chairman	Archos UK Archos Inc Archos Technology Shenzhen Arnova Technology Hong Kong Archos GmbH Appslib Archos Espana Archos Italy
Isabelle Crohas 5 avenue Berlaimont 1160 Auderghem Belgique	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur	Gérante	SCI des Vignerons

Prénom, nom et adresse	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de second mandat nomination	Date d'échéance mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la société	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la société	Société
Giuseppe Agnello 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur		
Jean Rizet Groupe ARC 9 rue de Téhéran 75008 Paris	AG du 31Juillet 2003	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur	Directeur Général Délégué Gérant	Groupe ARC Agence Quadrige
Jean Marc Wormser 12 rue Ampère, 91430 Igny	AG du 31 Juillet 2003	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014 - Démission au cours du CA du 28 mai 2013	Administrateur		
Thomas Abramovici 12 rue Ampère, 91430 Igny	CA du 6 Octobre 2005	AGO du 17 juin 2011	AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2017	Administrateur		Barclays Bank PLC
Jean-Michel Seignour 12 rue Ampère, 91430 Igny	CA du 14 avril 2010 AG du 4 juin 2010		AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2015	Administrateur	DGD Président PDG	Financière d'Aguesseau (ex Espas) Duarig sport Forézienne de Logistique(ex Duarig s.a)
Alice Crohas 12 rue Ampère, 91430 Igny	CA du 6 Août 2013		AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2014	Administrateur		

Les administrateurs n'ont pas exercé de mandats autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus au cours des cinq dernières années.

Monsieur Jean Marc WORMSER a démissionné de son mandat d'administrateur au cours du Conseil d'Administration du 28 mai 2013. Alice CROHAS, salariée d'ARCHOS SA a été nommée administrateur au cours du Conseil d'Administration du 6 août 2013. Alice CROHAS a quitté le Groupe ARCHOS le 31/12/2013. Messieurs Giuseppe AGNELLO, Jean RIZET, et Jean-Michel SEIGNOUR sont « administrateurs indépendants ² » de la Société.

² Selon définition du code Middledenext recommandation N°8

Le Conseil d'Administration du 6 novembre 2012 a nommé Loïc POIRIER au poste de Directeur Général Délégué en charge des Opérations et de la Finance, à compter du 1^{er} Janvier 2013.

Le Conseil d'Administration du 22 mars 2013 a dissocié les fonctions de Président du Conseil d'Administration d'une part et de Directeur Général d'autre part. Henri CROHAS conserve son mandat de Président du Conseil d'Administration. Loïc POIRIER accède au poste de Directeur Général à compter du 1^{er} mai 2013.

Loïc POIRIER a rejoint le groupe début 2005 en qualité de Directeur Financier puis a pris les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en 2007.

5 – Inventaire des valeurs mobilières

En milliers d'Euros

Description	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Filiales (plus de 50%)		
Archos Inc.	240	-
Archos UK	15	15
Archos Deutschland Gmbh	25	25
Appslib	1	1
Archos Italie	10	10
Archos AG	64	64
Archos Digital Products Trading, Co Ltd	493	493
Arnova Technology Hong Kong	1 707	1 707
Archos Espana	3	3
Participations (10 - 50%)		
Néant		
Autres titres		
Titres auto-détenus	-	-
SICAV	-	-
Total	2 558	2 318

6- Analyse des encours fournisseurs (comptes sociaux)

L.441-6-1 alinéa 1 du code de commerce

Au 31 décembre 2013 la répartition des dettes fournisseurs d'ARCHOS SA par antériorité s'établit comme suit :

En milliers d'Euros

Echéancier fournisseurs 2013	- de 30 jours	de 30 à 60 jours	+ de 60 jours	Total
Total	21 422	-	1 158	22 580

L'essentiel des dettes portant sur des factures antérieures au mois de novembre 2013 sont des dettes avec des fournisseurs étrangers.

Pour mémoire au 31/12/2012 la répartition du solde était la suivante :

En milliers d'Euros

Echéancier fournisseurs 2012	- de 30 jours	de 30 à 60 jours	+ de 60 jours	Total
Total	21 623	-	456	22 079

7 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

euros	2009	2010	2011	2012	2013
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 876 998	10 111 828	12 514 231	12 901 587	14 151 587
Nombre d'actions ordinaires	17 753 995	20 223 656	25 028 462	25 803 174	28 303 174
Nombre d'actions de préférence	1	0	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors TVA	52 806 440	87 505 658	167 068 739	139 370 031	136 792 827
Résultat avant IS, particip. et dot.	-16 736 942	396 090	5 748 938	-24 068 707	1 010 583
Impôts sur les bénéfices	-1 747 841	-1 312 807	-829 847	-1 359 969	-1 490 364
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat net comptable	-20 817 695	-916 717	4 919 091	-25 428 676	-479 781
3 - Résultat par action					
Résultat avant IS, participation et dotations	-0,94	0,02	0,23	-0,93	0,04
Résultat net comptable	-1,17	-0,05	0,20	-0,99	-0,02
4 - Personnel					
Effectif moyen de l'exercice (1)	108	101	101	101	83
Masse salariale de l'exercice	4 893 816	4 833 409	5 214 907	5 594 815	5 186 175
Montant des charges sociales	2 356 656	2 213 728	2 470 278	2 579 036	2 064 481

(1) Hors bureau Chine

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'options de souscription d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

Par ailleurs, nous vous informons que lors de l'exercice écoulé, aucune option n'a été exercée.

Fait à Igny,

Le 14 mars 2014

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES OPERATIONS D'ACHAT D'ACTIONS AUTORISEES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2013

(Etabli en conformité de l'article L.225-209 alinéa 2 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 2 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2013.

Fait à Igny,

Le 14 mars 2014

Le Conseil d'Administration.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PREVU A L'ARTICLE L.225-37 ALINEA 6 ET 7 DU CODE DE COMMERCE

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6 et 7, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

En continuité avec l'exercice précédent, ARCHOS continue de se référer aux règles établies par le code MIDDLENEXT pour les valeurs moyennes et petites. En outre, en mars 2011, la Société a mis à jour le règlement intérieur du Conseil d'Administration, afin de l'harmoniser avec les modifications statutaires opérées à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010.

1. Rappel de la composition du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

Les statuts de la société ont opté pour la durée légale (Article L225-18 du code de Commerce) du mandat des administrateurs à savoir six exercices.

En conformité avec l'article L225-25 du Code de commerce, les administrateurs ne sont plus tenus de détenir une action au moins. Comme pour l'exercice précédent, le Conseil d'Administration est, à ce jour, composé de sept membres dont trois indépendants (42.8%). La durée du mandat de chaque administrateur est de six années.

Le Conseil d'Administration compte deux femmes parmi ses 7 membres. Le Conseil s'engage à l'avenir dans ses propositions à l'Assemblée Générale à l'amélioration de sa gouvernance en ce qui concerne sa féminisation.

Nom	Fonction	Echéance
Henri Crohas	Président	AG approbation des comptes 2014
Isabelle Marlier Crohas	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Thomas Abramovici	Administrateur	AG approbation des comptes 2017
Giuseppe Agnello	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean Rizet	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean Michel Seignour	Administrateur	AG approbation des comptes 2015
Alice Crohas	Administrateur	AG approbation des comptes 2014

Les trois administrateurs indépendants du Conseil, Messieurs Giuseppe AGNELLO, Jean RIZET, et Jean-Michel SEIGNOUR n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle

d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT recommandation N°8).

Les actions détenues par le personnel de la société représentaient en 2013 moins de 3% du capital social de la société, (compte non tenu des actions détenues par Henri CROHAS, Président du Conseil d'Administration).

2. Conditions de préparation des travaux du Conseil d'Administration

Lors du Conseil d'Administration du 27 juillet 2007, la société ARCHOS a adopté un règlement intérieur du Conseil qui détaille les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires (recommandation n°6 du code MIDDLENEXT).

Dans sa séance du 17 mars 2011, le Conseil d'Administration a voté une mise à jour du règlement intérieur visant à son harmonisation avec les statuts et introduisant un article relatif au Comité d'Audit.

2.1 Travaux du conseil :

Le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les membres du Comité d'entreprise sont systématiquement convoqués au même titre que les Administrateurs de la Société et invités à participer aux différents Conseils d'Administration.

2.2 Les comités spécialisés

Conformément à la recommandation n° 12 du Code MIDDLENEXT, il existe deux comités spécialisés parmi les membres du Conseil d'Administration.

2.2.1 Le comité des rémunérations

Le Conseil d'Administration est, assisté d'un comité des rémunérations, mis en place depuis le Conseil du 27 juillet 2007.

Le comité des rémunérations est composé d'Isabelle CROHAS, et Giuseppe AGNELLO.

Ce comité a pour mission :

- d'examiner toute candidature à la nomination, au renouvellement ou au remplacement de tout membre du Conseil, et de formuler des recommandations ou un avis,
- de formuler un avis ou une recommandation sur le recrutement des principaux membres de la direction du Groupe ARCHOS et sur la fixation et l'évolution, dans toutes leurs composantes, de leur rémunérations et plus généralement sur l'embauche de tout salarié dont le salaire est supérieur à 80.000 euros ;
- de faire au conseil des recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel du Groupe ARCHOS, y compris les plans d'épargne salariale, les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital, l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution gratuite d'actions.

2.2.2 Le comité d'audit

Le comité d'audit d'ARCHOS créé par décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2010, s'est réuni en mars 2013 dans le cadre des travaux sur l'arrêté des comptes annuels, et début août 2013, dans le cadre des travaux sur l'arrêté des comptes semestriels.

La composition du comité d'audit est stable, ses deux membres, Messieurs Giuseppe AGNELLO et Monsieur Jean-Michel SEIGNOUR, font toujours partie de ce comité et répondent tous deux aux conditions d'indépendance telles que définies par la recommandation N° 8 du code MIDDLENEXT.

Les deux administrateurs, membre du comité d'audit, ont, grâce à leur activité actuelle et/ou passée, acquis une expérience suffisante pour apprécier les travaux qui leur sont présentés par la direction financière lors des réunions du comité d'audit.

3. Conditions d'organisation des travaux du Conseil

3.1 Organisation

Le Président organise les travaux du Conseil dans le respect du Règlement intérieur, adopté le 27 juillet 2007 et amendé en mars 2011.

Ainsi aux séances obligatoires du Conseil d'Administration (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires et les conditions prévues aux statuts et au Règlement intérieur.

3.2 Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président cinq jours à l'avance par tous moyens, conformément au point 4 de l'article 9 des statuts de la société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois. La recommandation MIDDLENEXT n° 13 préconisant quatre réunions annuelles est ainsi respectée.

Les représentants du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil.

3.3 Les comptes-rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

Le Conseil a pris, au cours de l'exercice écoulé, un certain nombre de décisions visant notamment:

- L'approbation des comptes de l'exercice 2012 et des comptes du premier semestre 2013
- L'approbation du budget
- Les orientations de l'activité de la société
- L'approbation du plan de recherche et développement
- L'autorisation de mise en place du PACEO
- L'Autorisation du Conseil pour la mise en place de garanties à une filiale
- L'Autorisation du Conseil d'Administration au Président Directeur Général d'accorder des garanties à certains fournisseurs
- Evolution des mandats sociaux
- Evolution de la gouvernance
- Investissement par prise de participation dans LOGIC INSTRUMENT
- D'une manière générale, l'ensemble des dispositions soumises au Conseil par obligation statutaire ou légale.

3.4 L'information du Conseil

A l'occasion des séances du Conseil : les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Hors séances du Conseil : les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société. (Recommandation n°11 du Code MIDDLENEXT)

3.5 L'évaluation des travaux du Conseil

Afin de se conformer à la recommandation MIDDLENEXT n° 15, la société a prévu d'instaurer cette évaluation et de l'inclure à son ordre du jour de la première réunion du Conseil d'Administration à chaque exercice.

En pratique, les administrateurs échangent les points de vue tout au long de l'exercice social, pendant les réunions du Conseil ainsi que par échanges de courriers électroniques.

3.6 Les jetons de présence

L'enveloppe globale des jetons de présence a été modifiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le Conseil d'Administration réuni le 17 mars 2011 a proposé de porter l'enveloppe à 50.000 euros en se basant sur une étude comparative prenant en compte d'autres sociétés cotées du compartiment C. L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011 a approuvé cette décision et a appliqué la nouvelle enveloppe à l'exercice 2011 et suivants.

En application de la recommandation MIDDLENEXT n° 14, le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 14 mars 2014 a réparti les jetons de présence en fonction de l'assiduité des administrateurs et de leur appartenance à des comités spécialisés (comité des rémunérations et comité d'audit).

Ainsi, par application desdites règles, il a été attribué à vos administrateurs les jetons de présence suivants :

Administrateurs	Jetons de présence attribués
Henri Crohas	7 400
Isabelle Crohas	8 400
Thomas Abravomici	4 229
Guiseppe Agnello	11 286
Jean Rizet	2 114
Jean- Michel Seignour	12 400
Jean-Marc Wormser	3 114
Alice Crohas	1 057
Total	50 000

3.7 Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les dispositions de l'article 11 des statuts de la société encadrent les règles relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale :

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions peuvent se tenir au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation communiqué aux actionnaires. Les règles de calcul du quorum et de la majorité des actionnaires participant à l'assemblée sont déterminées par décret.

4. Pouvoirs du Président

Le 23 juin 2010, l'Assemblée Générale extraordinaire dans sa première résolution a mis fin aux limitations statutaires des pouvoirs du Président. Les pouvoirs du Président Directeur Général sont fixés par les lois et règlements en vigueur.

II. Rémunération des dirigeants

La question de la rémunération des membres du Conseil d'Administration concerne principalement le Président et un administrateur salarié.

1. Cumul avec un contrat de travail, rémunération variable, indemnités de départ

1.1 Rémunération du Président

Le Président ne cumule pas de contrat de travail avec son mandat social.

Le Président ne bénéficie pas d'indemnités de départ. La recommandation n°2 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013, la rémunération du Président a été révisée par décision des Conseils d'Administration des 10 octobre 2012, 22 mars 2013 et 6 août 2013. Cette rémunération fixée par les conseils n'a pas de part variable.

La société n'a pas mis en place un régime de retraite supplémentaire au bénéfice du Président. La recommandation n°4 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

1.2 Rémunération de l'administrateur salarié

Le contrat de travail de Mlle Alice CROHAS est antérieur à son mandat au sein de la société. Elle cumule donc un contrat de travail avec son mandat social. Etant donné que le cumul par Mlle Alice CROHAS du contrat de travail et du mandat social répond aux conditions de l'article L225-22 al 1er du code de commerce, à savoir l'antériorité du contrat de travail et l'effectivité de l'emploi ; il n'est pas nécessaire de soumettre la question du cumul au Conseil d'Administration (recommandation n°1 du code MIDDLENEXT).

2. Bons de souscription d'actions et stock-options

Il n'y a pas eu de plans de stock option ou de BSA émis au cours de l'exercice 2013.

III. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Le contrôle interne en place au sein de chaque Société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des Sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier mensuel ;
- la supervision et l'approbation par les directeurs du siège des opérations courantes des filiales ;
- la supervision de la majorité des décaissements grâce à la mise en place d'une plateforme de paiements centralisée.

Tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque Société dans la gestion de ses affaires ;
- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'Administration ;
- le Directeur Financier Groupe, le Contrôleur Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;
- le contrôle des informations chiffrées au travers du responsable du système ERP du Groupe, dont le déploiement a été réalisé avec succès depuis 2006, dans les filiales européennes, suite à la réorganisation juridique mise en place au 1^{er} janvier 2006.

La Société met en œuvre des reportings comptables et financiers périodiques, analysés avec les responsables des filiales concernées. La périodicité des reportings dépend de la nature des informations (hebdomadaire ou quotidiennes pour les reportings de trésorerie et de Chiffre d'affaires, mensuels ou trimestriels pour les reportings de résultats).

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les responsables du Groupe et des responsables des entités concernées, au sein des :

- réunions budgétaires annuelles ;
- réunions stratégiques organisées régulièrement au cours de l'année.

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier et le Contrôleur de gestion Groupe, qui s'assurent de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

IV. Dispositif Anti-OPA et Contrôle de la Société

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2013 a procédé dans sa douzième résolution à la délégation de sa compétence au Conseil afin d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la société.

Fait à Igny,

Le 14 mars 2014

Le Président du Conseil d'Administration

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

FB AUDIT ET ASSOCIES
88, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société ARCHOS SA

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires
ARCHOS SA
12 rue Ampère - ZI
91430 IGNY

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ARCHOS SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB AUDIT ET ASSOCIES

Pierre Marty

Frederic Bitbol

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 décembre 2013

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2013

BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
		IFRS	IFRS
Frais de Développement	(5.1)	1 165	691
Autres immobilisations incorporelles	(5.2)	331	312
Immobilisations incorporelles		1 496	1 002
Immobilisations corporelles	(6)	359	275
Autres actifs financiers non courants	(7)	71	68
Autres actifs non courants	(7)	3 584	3 365
Actifs d'impôts différés		-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		5 510	4 712
Stocks	(8)	29 623	31 785
Clients et comptes rattachés	(10)	31 285	31 638
Autres créances courantes	(11)	12 959	7 156
Actifs financiers courants		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	13 749	14 178
TOTAL ACTIF COURANT		87 616	84 756
TOTAL ACTIF		93 126	89 469

PASSIF	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
		IFRS	IFRS
Capital apporté		14 151	12 901
Réserves consolidées		32 658	62 855
Résultat de l'exercice		-1 389	-38 659
Capitaux propres part du groupe		45 420	37 097
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
TOTAL CAPITAUX PROPRES		45 420	37 097
Dettes financières non courantes	(16)	1 921	1 073
Provisions pour avantages au personnel	(17)	322	498
Provisions pour autres passifs et dettes non courantes	(18)	967	1 378
TOTAL PASSIF NON COURANT		3 210	2 949
Dettes financières courantes	(16)	14 073	7 098
Fournisseurs et comptes rattachés		16 439	19 267
Autres provisions et dettes courantes	(19)	13 984	23 058
TOTAL PASSIF COURANT		44 496	49 423
TOTAL PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		93 126	89 469

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2013

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros

	Notes	Du 1er janvier au 31 décembre 2013	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012
		IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	(20)	143 771	154 909
Coût de revient des ventes	(21)	123 489	148 780
MARGE BRUTE		20 282	6 130
Frais de recherche et développement	(21)	-393	3 128
Frais commerciaux	(21)	8 005	9 332
Frais administratifs et généraux	(21)	12 449	12 404
Dépenses d'exploitation		20 060	24 864
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		222	-18 734
Autres produits et charges opérationnels	(23)	-149	-4 768
RESULTAT OPERATIONNEL		73	-23 502
Produits financiers		1 811	2 995
Charges financières		-2 984	-3 291
Résultat financier	(24)	-1 173	-296
RESULTAT AVANT IMPÔTS		-1 100	-23 798
Impôts sur les bénéfices	(25)	-289	-14 861
RESULTAT NET		-1 389	-38 659
Part du groupe		-1 389	-38 659
Part des intérêts ne conférant pas de contrôle*			
Résultat Net par action en euros	(26)	-0,05	-1,51
Nombre d'actions retenu		27 094 695	25 612 803
Résultat Net dilué par action en euros	(26)	-0,05	-1,51
Nombre d'actions retenu		27 094 695	25 612 803

* Il n'y a pas d'actionnaire minoritaire

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2013

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros								
IFRS	Capital apporté	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total revenant aux actionnaires de la société	Minoritaires	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	10 112	83 201	0	-57 184	0	36 128	0	36 128
Opérations sur capital	2 402	27 542				29 944		29 944
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Plan de stock options				70		70		70
Variation de périmètre						0		0
Total des opérations avec les actionnaires	2 402	27 542	0	70		30 014		
Résultat net de l'exercice				5 660		5 660		5 660
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				76		76		76
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	5 736		5 736		
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	12 513	110 743	0	-51 378	0	71 878	0	71 878
Opérations sur capital	387	3 313,7				3 701		3 701
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice						0		0
Plan de stock options				36		36		36
Variation de périmètre						0		0
Total des opérations avec les actionnaires	387	3 314	0	36		3 737		3 737
Résultat net de l'exercice				-38 659		-38 659		-38 659
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				142		142		142
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-38 517		-38 517		-38 517
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	12 901	114 057	0	-89 860	0	37 097	0	37 097
Opérations sur capital	1 250	8 095,7				9 346		9 346
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice						0		0
Plan de stock options				68		68		68
Variation de périmètre						0		0
Total des opérations avec les actionnaires	1 250	8 096	0	68		9 414		9 414
Résultat net de l'exercice				-1 389		-1 389		-1 389
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres					96	96		96
Ecart de conversion				202		202		202
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-1 188	96	-1 092		-1 092
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	14 151	122 152	0	-90 979	96	45 420	0	45 420

Le détail des réserves consolidées est présenté en note 15.

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2013

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES AU TITRE DES EXERCICES 2012 ET 2013

En milliers d'euros

IFRS	Du 1er Janvier au 31 décembre 2013	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012
Resultat net	-1 389	-38 659
Ecart de conversion (recyclables en résultat)	202	142
Gains et pertes actuariels directement comptabilisés en capitaux propres	96	
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	298	142
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	-1 092	-38 517

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2013

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros

	Du 1er Janvier au 31 décembre 2013	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012
Résultat net consolidé	-1 389	-38 659
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	-1 794	15 776
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	68	39
+/- Autres produits et charges calculés	-3 511	-2 759
+/- Plus et moins-values de cession		-6
+/- Profits et pertes de dilution		
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
- Dividendes		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	-6 626	-25 609
+ Coût de l'endettement financier net	160	11
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	289	14 861
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	-6 177	-10 737
- Impôt versé	-683	-891
+/- Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-10 775	7 994
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	-17 635	-3 633
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-804	-5 261
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		6
+/- Incidence des variations de périmètre		
+ Dividendes reçus		
+/- Variations des prêts et avances consentis		-44
+ Subventions d'investissement reçues	485	556
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-319	-4 743
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	9 346	3 681
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		31
+ Emission d'action en remboursement de l'emprunt obligataire		
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunt		0
- Intérêts financiers nets versés	-160	-11
+/- Autres flux liés aux opérations de financement (dont factor) (1)	8 347	-8 649
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	17 532	-4 949
+/- Incidence des variations des cours des devises	-8	-50
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-429	-13 375
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	14 178	27 553
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13 749	14 178
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-429	-13 375

(1) Part des factors en 2013 : 11498 Keuros conte 5849 KEuros en 2012

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2013

Tableau des variations du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros

Variation du Besoin en Fond de roulement (BFR)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012
		IFRS	IFRS
Stock hors provisions	(8)	40 233	43 877
Clients et comptes rattachés hors provisions	(10)	31 712	31 932
Autres créances (1)	(11)	9 350	4 823
Fournisseurs et comptes rattachés		16 522	19 340
Dettes fiscales et sociales (hors impôts)		6 383	6 844
Autres dettes (2)		7 304	14 137
Total Besoin en Fonds de roulement (BFR)		51 086	40 311

(1) retraitées du paiement des subventions, celles-ci étant traitées en tant que flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement et des créances de crédit d'impôt recherche

(2) retraitées du crédit d'impôt recherche refinancé par Oséo et des subventions à recevoir cette dernière ayant été retraitée pour calculer la CAF.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

La société ARCHOS SA est cotée sur Euronext Paris, compartiment C. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2014. Les états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue fin mai 2014.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2013.

Activité

Le chiffre d'affaires cumulé sur l'année 2013 atteint 143,7 M€, soit une baisse de 7 % par rapport à 2012. Bien qu'en baisse en cumulé sur l'année, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre enregistre une très forte progression, non seulement par rapport au troisième trimestre 2013 mais aussi par rapport au quatrième trimestre de 2012 puisqu'on constate une hausse de 16 %.

La marge brute du Groupe s'élève à 20,3 M€ sur 2013 contre 6,1 M€ en 2012, année ayant supporté de fortes provisions sur stock.

La marge brute est de 14% sur l'exercice 2013. Cette marge brute est impactée sur l'exercice par une reprise de provision de 1,5 M€ au titre de la redevance copie privée allemande. D'après les éléments connus à ce jour, le Groupe considère que cette provision n'est plus justifiée.

Comme expliqué au premier semestre, ARCHOS a recherché une montée en gamme de ses produits, au risque de ralentir son chiffre d'affaires, lui permettant ainsi de retrouver des niveaux de marge meilleurs qu'en 2012. Et dans le même temps, elle a renouvelé régulièrement sa gamme lui permettant de maintenir une marge stable malgré l'écoulement continu nécessaire de produits plus anciens sur la période.

Les charges d'exploitation s'établissent à 20,1 M€ contre 24,8 M€ en 2012. Elles enregistrent une baisse de 19 % par rapport à 2012 qui s'explique essentiellement par la réduction des dépenses de Recherche et Développement (R&D) qui passent d'une charge de 3,1 M€ en 2012 à un produit de 0,4 M€ sur 2013 notamment dû à des produits de subventions et d'avances remboursables.

En effet, impactées par la restructuration engagée en 2012, les dépenses de R&D (hors amortissement) se sont élevées à 3,2 M€ en baisse de 1,6 M€ sur l'exercice. Seulement 46% de ces charges ont été activées sur la période, au titre de nouveaux projets dont le lancement se fera sur 2014. L'impact positif de la comptabilisation des produits de subventions, avances remboursables et de crédit d'impôt recherche s'est élevé à 3,3 M€ contre 2,3 M€ en 2012.

Les frais commerciaux (Ventes et Marketing) s'élèvent à 8,0 M€ en 2013 contre 9,3 M€ en 2012 et suivent l'évolution du chiffre d'affaires. Les dépenses générales et administratives d'un montant de 12,5 M€ sont stables par rapport à l'année passée. En effet, les efforts de réduction des coûts administratifs ont été compensés par une hausse des postes de dépenses concernant le service après-vente et qualité permettant à ARCHOS la montée en gamme de ses tablettes et une meilleure gestion de ses retours.

Produits et Charges non récurrents

Fin 2012, un montant de 1,1 M€ avait été provisionné à la clôture au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation. Fin 2013, la réorganisation a eu lieu, les charges ont été constatées et la provision reprise laissant apparaître un montant de 0,1 M€ non provisionné.

Le résultat opérationnel est ainsi positif à +0,2 M€ contre -18,7 M€ pour la même période en 2012.

Le résultat financier consolidé présente un solde négatif de -1,2 M€ contre -0,3 M€ en 2012. L'essentiel de la perte provient de l'impact du résultat de change qui s'élève à -1 M€. Le reste des charges financières correspondent à des charges d'intérêts sur les créances remises aux factors.

Les impôts courants et différés représentent une charge nette de 0,3 M€ contre 14,9 M€ en 2012. Pour rappel en 2012, les impôts différés antérieurement activés et correspondant à une partie des déficits indéfiniment reportables de ARCHOS SA avaient été intégralement repris, ceci ayant résulté en une charge d'impôt de 14,1 M€.

Après prise en considération du résultat financier et de l'impôt, le Groupe enregistre un résultat net négatif de -1,4 M€ contre - 38,7 M€ en 2012, sur la même période.

Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5^{ème} et 6^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

ARCHOS a procédé sur l'année 2013, à l'utilisation du PACEO® pour un montant 9,6 M€ correspondant à l'émission de 2,5 millions de titres sur l'exercice.

Le 12 novembre 2013, ARCHOS a annoncé le renouvellement de la ligne de financement en fonds propres PACEO® avec Société Générale, exerçable par tranches à la demande d'ARCHOS, sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2013.

Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande d'ARCHOS, des augmentations de capital par tranches successives au cours des 36 prochains mois, dans la limite globale de 2 800 000 actions (soit 9.9% du capital actuel).

Pour chaque tranche, le prix d'émission fera ressortir une décote maximale de 7% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes (période de référence). Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Rachat par ARCHOS SA des titres d'Arnova Technology Hong Kong à ARCHOS Technology Shenzhen

Le 25 octobre 2013, ARCHOS SA a racheté pour 1,7 M€ les titres d'Arnova Technology Hong Kong à sa fille ARCHOS Technology Shenzhen dans le but de regrouper les activités commerciales sous une seule entité : ARCHOS SA.

NOTE 1 – BASE DE PREPARATION

1.1 – Cadre général – les normes IFRS utilisées et évolution de référentiel

En application du règlement européen n°16/06/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Changements de normes comptables :

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012 à l'exception de la nouvelle norme applicable au 1er janvier 2013 suivante :

IAS 19 révisée - (Révision de la norme) Avantages au personnel, publiée en juin 2011 et adoptée en juin 2012. Les amendements de la norme IAS 19 ont eu comme effet, pour le Groupe, de comptabiliser les gains et pertes actuariels directement en capitaux propres. Auparavant, ils étaient comptabilisés dans le compte de résultat.

L'application de la norme IAS 19 révisée n'a pas généré d'impact significatif en 2012 et seuls des gains et pertes actuariels ont été enregistrés en capitaux propres sur l'exercice 2013.

Les nouvelles normes et interprétations suivantes ainsi que l'ensemble des nouvelles normes et interprétations applicables au 1er janvier 2013 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe ARCHOS :

- IAS 1 - (Amendement) Présentation des autres éléments du résultat global, publié en juin 2011 et adopté en juin 2012 qui distingue, au sein des éléments du résultat global, les éléments qui pourront être ultérieurement reclassés en résultat de ceux qui ne le seront pas.
- IFRS13 - Evaluation de la juste valeur, publiée en mai 2011 et adoptée en décembre 2012.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de nouvelles normes, amendements et interprétations.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB ou l'IFRIC, non adoptés par l'Union Européenne et dont l'application ne peut être anticipée.

Sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, le texte IFRS 9 – Instruments financiers ainsi que ses amendements ultérieurs seront applicables au Groupe pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

Les principes comptables utilisés sont décrits dans la note 2 ci-dessous.

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf en ce qui concerne l'évaluation des actifs et passifs financiers, qui sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

1.2 – Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié à un contexte économique difficile et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur :

- l'évaluation de certains actifs incorporels (note 2.4),
- les actifs d'impôt différés (note 2.19),
- la valorisation des stocks (note 2.8),
- les créances clients (note 2.9) et,
- la détermination des provisions garanties (note 2.16) et provisions liées aux ventes (note 2.17).

1.3.– Juste valeur des instruments financiers

Hiérarchie de juste valeur utilisée par ARCHOS

Les instruments financiers valorisés à leur juste valeur après leur première comptabilisation, c'est-à-dire, les instruments financiers à la juste valeur par compte de résultat, les actifs disponibles à la vente et les instruments dérivés, peuvent être hiérarchisés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : à partir de prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs financiers identiques,
- Niveau 2 : à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix),
- Niveau 3 : à partir de données qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Le Groupe a recours à différentes méthodes décrites dans les principes comptables et détermine des hypothèses basées sur les conditions de marché telles qu'elles prévalent à la date du bilan.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

2.1 – Principes de consolidation

La consolidation du Groupe ARCHOS comprend :

la société ARCHOS S.A., société mère, société anonyme immatriculée en France, domiciliée au 12 rue Ampère, 91430 IGNY (France). Les activités développées par la société mère sont : conception, production par le biais de sous-traitants et distribution de périphériques mobiles connectés à internet.

et ses filiales et sous filiale :

- ARCHOS Inc. basée à Denver, Colorado, Etats-Unis,
- ARCHOS UK Limited, basée au Royaume-Uni,
- ARCHOS Deutschland GmbH, basée en Allemagne,
- ARCHOS Technology Espana, basée à Madrid en Espagne
- Appslib Limited, basée à Hong-Kong,
- ARCHOS AG, basée en Suisse,
- ARCHOS Italia Srl, basée en Italie,
- ARCHOS Technology Shenzhen CO. Ltd (ex ARCHOS Digital Products Trading Co., Ltd), basée à Shenzhen

- ARNOVA Technology Hong Kong Ltd, basée à Hong Kong

L'intégration globale est pratiquée pour l'ensemble des filiales dont le Groupe détient directement le contrôle exclusif. Elle prend en compte l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés. Il n'y a pas d'intérêts minoritaires car toutes les filiales sont détenues à 100%. Les transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les comptes des sociétés consolidées sont clôturés au 31 décembre de chaque année.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

2.2 – Information sectorielle

L'information par secteur opérationnel est directement établie sur la base de la méthodologie de suivi et d'analyse des performances au sein de la société. Les secteurs opérationnels présentés en note 20 sont identiques à ceux figurant dans l'information communiquée régulièrement au Conseil d'Administration et au Comité de Direction, « Principal décideur opérationnel » de la société.

Les secteurs opérationnels correspondent aux régions commerciales telles que leur performance est analysée par le Comité de Direction. Il s'agit des régions « Europe et Amérique du Nord » et « Asie et autres ».

La mesure de performance se fait sur le chiffre d'affaires du secteur. Le chiffre d'affaires des régions commerciales est réalisé avec des clients externes et exclut toute facturation inter-secteur.

Les actifs sectoriels comprennent les créances commerciales et les stocks.

Les éléments d'activité par catégorie de produits ne peuvent être fournis en raison de la difficulté de définir de manière claire et durable une segmentation pertinente. De plus, la majeure partie des produits ont des niveaux de marge à moyen terme similaires.

Les méthodes comptables utilisées pour la présentation de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées dans la présentation des états financiers.

2.3 – Opérations en devises étrangères

(a) Monnaie de présentation et monnaies fonctionnelles

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers consolidés sont exprimés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société consolidante.

(b) Conversion

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas identique à la monnaie de présentation des états financiers consolidés sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit : les actifs et passifs sont convertis en euro aux taux de change de clôture ; les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice ; les comptes de capitaux propres sont convertis aux taux de change historiques. Les différences de conversion ainsi dégagées sont enregistrées directement au bilan dans les capitaux propres.

(c) Transactions

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date des opérations.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change latents constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés en produits ou charges financiers.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée en résultat financier.

2.4 – Immobilisations incorporelles

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat, soit en Frais de recherche et développement, soit en Frais administratifs et généraux.

(a) Goodwill

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté puisque toutes les filiales consolidées ont été créées par ARCHOS S.A. et sont détenues à 100%.

(b) Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les projets sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 18 mois. Leur amortissement est imputé aux frais de R&D.

Les subventions reçues au titre des projets de développement figurent au bilan dans le poste "Autres provisions et passifs non courants". Elles sont inscrites dans le compte de résultat dans la rubrique Frais de R&D au même rythme que les frais liés aux projets auxquels elles sont liées sont reconnus en compte de résultat.

(c) Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable. La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans

2.5 – Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles du Groupe correspond au coût d'acquisition d'origine ; elle est diminuée du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des dépréciations pour pertes de valeur. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe ARCHOS a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisation.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2, 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles, dans le compte de résultat, est imputé aux Frais de recherche et développement et aux Frais administratifs et généraux.

Tel que préconisé par la norme IAS17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence notamment de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif du bilan, comme si les actifs correspondants avaient été acquis à crédit, pour leur valeur vénale à la date du contrat. Les immobilisations ainsi enregistrées sont amorties dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus pour les biens de même nature.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.6 – Test d'impairment des actifs non financiers

Selon IAS36, en cas d'indices de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

La valeur recouvrable correspond à la valeur de marché de l'actif si elle existe ou à la valeur dégagée par les cash-flows futurs des Unités Génératrices de Trésorerie.

Le test d'impairment annuel a été mené sur les immobilisations incorporelles et corporelles et les en cours (uniquement les frais de développement et les prototypes). Le budget prévisionnel des ventes est utilisé afin

d'analyser la valeur d'utilité des actifs. Le cycle de vie des produits étant environ d'une année et demie, les flux de trésorerie ainsi calculés ne sont pas actualisés

Les autres actifs ne présentent pas d'indice de perte de valeur à la date de clôture et n'ont donc pas fait l'objet de test d'impairment.

Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur pour des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise.

Les pertes de valeur et leurs reprises sont enregistrées au compte de résultat dans les produits et charges concernés, en résultat opérationnel.

2.7 – Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les rubriques comptables rattachées aux actifs financiers comprennent :

- les autres actifs financiers non courants,
- les clients et comptes rattachés,
- les autres créances courantes,
- les actifs financiers courants,
- la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés parmi les catégories suivantes :

- les prêts et créances
- les placements détenus jusqu'à leur échéance
- les actifs financiers disponibles à la vente
- les actifs valorisés à la juste valeur

Ces actifs figurent au bilan dans les actifs courants, sauf lorsque l'échéance est de plus de 12 mois.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, puis évalués :

- au coût amorti pour les « placements détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que pour les « prêts et créances »
- à la juste valeur pour les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat » et les « actifs financiers disponibles à la vente ».

Le coût amorti est la valeur d'acquisition de l'actif financier, minorée des coûts de transactions internes et externes y afférent et des remboursements de capital. Le coût amorti est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux d'intérêt contractuel recalculé en intégrant les coûts de transactions initiaux.

Pour les actifs évalués au coût amorti, un test de dépréciation est appliqué à chaque arrêté comptable.

Pour les actifs évalués à leur juste valeur :

- La juste valeur des titres cotés est fondée sur les cours de marché à la date de clôture. Dans le cas des titres non cotés, la juste valeur est calculée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus. Si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, les titres non consolidés concernés sont évalués à leur coût d'acquisition diminué de toute dépréciation cumulée.
- La variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat pour les « actifs valorisés à la juste valeur » ; en capitaux propres pour les « actifs disponibles à la vente ».
- En cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre le montant recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

Les actifs financiers sont déconsolidés dès lors que les droits à flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le Groupe a transféré quasiment tous les risques et avantages et le contrôle des actifs.

2.8 – Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous-traitant. Il intègre aussi une quote-part de frais de développement, ainsi que d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.9 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

Une partie significative des créances du groupe fait l'objet d'affacturage. Les créances cédées au factor sont intégralement assorties d'une assurance-crédit. Suite à l'analyse des risques et avantages liés au contrat d'affacturage, la société maintient les créances au bilan jusqu'à leur paiement effectif par le client final.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

La dépréciation des créances clients est comptabilisée dans les frais administratifs et généraux.

2.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux liquidités, aux dépôts bancaires à vue et autres placements court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur ou de perte en capital. Les découverts bancaires sont comptabilisés en passifs financiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

2.11 – Capital apporté

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lorsqu'une société du Groupe acquiert des actions ARCHOS SA, soit directement soit dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un établissement financier, le prix payé, augmenté des coûts directs supplémentaires, est comptabilisé en titres d'auto-contrôle et déduit des fonds propres.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

Bons de souscription d'actions

Des bons de souscription d'actions ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ils donnent le droit de souscrire à des actions ARCHOS S.A. à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

Le prix d'émission de ces BSA correspondant à leur valeur de marché, aucun avantage accordé aux bénéficiaires n'est comptabilisé dans les comptes consolidés.

2.12 – Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les délais de paiement étant inférieurs à un an, une approximation acceptable est la valeur nominale.

2.13 – Passifs financiers non dérivés

Les emprunts apparaissent au bilan dans les passifs courants à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer le remboursement du montant pour une période d'au moins 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coûts d'émission déduits, et sont ultérieurement réévalués au coût amorti. Toute différence entre le montant initialement encaissé (coûts d'émission déduits) et le montant finalement remboursé est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction.

La juste valeur de la composante dette des obligations convertibles est évaluée initialement sur la base du taux du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Cette composante est comptabilisée en dettes financières à long terme au coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le montant résiduel (après déduction de la composante dette) représentant la valeur de l'option de conversion est comptabilisé en capitaux propres, net d'impôts.

2.14 – Instruments financiers dérivés

Le Groupe peut être amené à négocier des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change. La mise en place d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant toute sa durée.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 2.3 pour les couvertures de risque de change.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés ; cette valeur est confirmée par des cotations d'établissements financiers tiers.

2.15 – Avantages du personnel

Les rémunérations, salaires, cotisations sociales, congés payés annuels et de maladie, primes et avantages non monétaires, sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés du Groupe ont rendu les services associés.

Les avantages à long terme, tels que les retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, donnent lieu à comptabilisation d'un passif ou d'un actif et à l'enregistrement des coûts associés.

(a) Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages accordés par le Groupe concernent principalement des régimes à prestations définies, régimes par lesquels le Groupe s'est engagé à payer les prestations convenues au personnel en activité et aux membres retraités. Ces régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle.

Conformément à la norme IAS19 révisée, la méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Les engagements de retraites ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraites concernée.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet de couverture par des actifs.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés dans le résultat opérationnel courant sur l'exercice.

Les profits ou les pertes résultant de la réduction ou de la liquidation de régimes à prestations définies sont comptabilisés en résultat opérationnel courant.

L'effet de la désactualisation des obligations est comptabilisé dans le résultat financier.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des effets d'expérience sur les engagements de retraite. Ceux-ci sont intégralement reconnus en produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres au cours de la période dans laquelle ils surviennent.

(b) Paiements fondés sur des actions

Des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont attribués par le Groupe à certains salariés. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, le Groupe a choisi de n'appliquer cette norme que pour les plans émis postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de ces plans est évaluée de façon définitive à la date d'attribution à l'aide d'un modèle de Black & Scholes.

La valeur des options est comptabilisée en charges de personnel. Elle est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits qui démarre à la date d'octroi et prend fin à la date d'acquisition définitive des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes Capital apporté et Primes d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.16 – Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé existe à la date de clôture et qu'il est probable ou certain qu'elle devrait être éteinte par une sortie de ressources futures dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions correspondent à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler les obligations existantes à la date de clôture.

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de l'année, projetées sur les 6 mois à venir. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

2.17 – Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net de toutes formes de remises et ristournes conformément au référentiel IFRS. La seule facilité de paiement que nous offrons à nos clients est de l'escompte pour paiement anticipé. Nous en tenons compte dans la détermination du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires associé à la vente de produits relatifs aux activités ordinaires est enregistré à la date à laquelle le Groupe :

- a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété des biens,
- n'est plus impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- s'attend à recevoir les avantages économiques liés à la transaction.

Le cas échéant, les accords avec certains clients mentionnant une clause de retour de marchandises ont été pris en compte par le biais d'une provision pour Avoirs à Etablir en fonction des ventes concernées.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulations de ventes liés aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse du taux des retours constatés sur l'année.

2.18 – Soldes intermédiaires du compte de résultat

Le coût de revient des ventes comprend le coût d'acquisition des matières premières, les coûts de production ou de sous-traitance des produits manufacturés, ainsi que des frais généraux de production.

Le coût de revient des ventes intègre également la part directement attribuable des frais généraux dans la mesure où ils sont encourus pour amener les produits manufacturés à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais financiers ne sont pas inclus dans le coût de revient des ventes.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat, qui en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat courants du Groupe. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont intégralement détaillés en annexe. Le Groupe applique la recommandation du CNC n°2009-R-03 du 02/07/2009.

2.19 – Impôts sur le résultat

La charge d'impôt du compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

La charge d'impôt sur le résultat est basée sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôts différés reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs recouvrables et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés simultanément par la même autorité fiscale.

Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution des Frais de recherche et développement. Cette approche a été retenue pour donner une meilleure approche économique des frais de R&D. Une partie du CIR correspondant à des projets de R&D capitalisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de leurs valeurs brutes et par conséquent en diminution de la base amortissable.

2.20 – Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exception des actions ordinaires acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ayant un effet potentiellement dilutif (stock-options).

2.21 – Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

L'incidence des variations des cours des devises s'entend de la variation des cours entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

La trésorerie comprend les disponibilités, les valeurs de placement et déduit des découverts bancaires.

NOTE 3 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES LIES AU SECTEUR D'ACTIVITE

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers sont sous la responsabilité de la Direction financière du Groupe.

3.1- Risques financiers

3.11 - Risque de liquidité

Situation d'endettement du Groupe

En milliers d'euros

Encours	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Dettes financières non courantes		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	1 921	1 073
Emprunt obligataire		
Total dettes financières non courantes	1 921	1 073
Dettes financières courantes		
Autres dettes courantes (2)	2 575	1 223
Dettes courantes (Factor)	11 498	5 849
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes		25
Total dettes financières courantes	14 073	7 098
Total dettes financières brutes	15 994	8 171
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	-13 749	-14 178
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	2 245	-6 007

(1) Dont Crédit d'impôt recherche 2012 refinancé par Oséo-BPI pour 1.6 M€ et avances remboursables Oséo-BPI à échéance > 1 an pour 0.3 M€

(2) Dont 0.5 M€ d'avances remboursables Oséo-BPI et 2,1 M€ de financement des CIR 2010 et 2011 par Oséo-BPI

Au 31 décembre 2013, les dettes financières non courantes s'élèvent à 1,9 M€ correspondant à des avances remboursables à plus d'un an accordées par Oséo-BPI pour des programmes de Recherche et Développement.

Les dettes financières courantes s'élèvent à 14,1 M€ dont 11,5 M€ correspondent aux financements des créances cédées au factor.

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	0	25
Total découverts bancaires	0	25
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	13 749	14 178
Total disponibilités	13 749	14 178
Total Situation nette de trésorerie	13 749	14 153

Au 31 décembre 2013, la position nette de trésorerie du Groupe, hors dettes financières est de 13,8 M€.

Les disponibilités incluent au 31 décembre 2013 1,5 M€ de trésorerie soumise à restriction donnée en gage à HSBC. Ce montant est placé sur un compte bancaire dédié, en contrepartie d'une lettre de crédit « Stand By » émise par HSBC vis-à-vis d'un fournisseur à échéance 31 mai 2014..

Les échéances des dettes financières sont détaillées en note 16.

3.12 – Risque de change

Le risque de change résulte des transactions en devises dont les principaux flux concernent les achats de produits en USD, les ventes de produits en USD et les ventes de produits en GBP.

Par origine	USD	GBP
Ventes réalisées	35 209	11 736
Achats réalisés	157 528	900

La Société n'a pas de couverture en devises au 31.12.2013.

Risque de change sur transactions au 31 décembre 2013

Le tableau suivant présente les positions nettes de la Société dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2013 :

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	8 889	1 085	2 421
Passifs	12 568	115	1 713
Position nette avant gestion	-3 679	970	708
Position nette instruments dérivés	0	0	0
Position nette après gestion	-3 679	970	708

Ci-dessous le calcul du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 10 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées :

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	9 876	1 206	2 551
Passifs	13 964	128	1 900
Position nette avant gestion	-4 088	1 078	652
Position nette instruments dérivés	0	0	0
Position nette après gestion	-4 088	1 078	652

L'impact sur le compte de résultat d'une dépréciation défavorable et uniforme de 10% de l'euro contre les devises serait de - 350 milliers d'euros (impact sur la position nette après gestion).

3.13 – Risque sur taux d'intérêt

Le risque de taux porte au 31/12/2013 sur les dettes envers les sociétés d'affacturage et sur le financement Oseo-BPI des crédits d'impôt recherche. Les autres dettes envers OSÉO-BPI au titre des avances remboursables ne portent pas d'intérêt.

L'impact potentiel sur le compte de résultat d'un accroissement de 10 % des taux d'intérêts variables est évalué à 20 milliers d'euros.

Le Groupe n'utilise aucun instrument pour couvrir le risque sur taux d'intérêt.

3.14 – Risque sur actions

Le Groupe ne détient aucun investissement en actions au 31 décembre 2013.

3.15 – Risque de crédit

Le profil des clients du Groupe se décompose en 2 catégories :

- les grands comptes internationaux bénéficiant d'une large assise financière, pour lesquels le risque crédit est faible,
- les distributeurs nationaux de taille plus modeste et des clients d'assise financière plus faible, pour lesquels le risque crédit existe. Pour ceux-là, le Groupe assure auprès d'un assureur crédit les créances détenues.

L'échéancier des créances clients est présenté en Note 10.

3.16 – Risque pays

Néant.

3.2 – Risques liés au secteur d'activité de la Société

L'ensemble des risques liés au secteur d'activité est énoncé dans le document de référence 2010 au paragraphe 4.3 « Risques liés au secteur d'activité de la Société ». A la connaissance de la Société, les facteurs de risques décrits dans ce document n'ont pas évolué sur la période.

Note 4 – Evénements postérieurs à la clôture

Entrée au capital de LOGIC INSTRUMENT

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de LOGIC INSTRUMENT a autorisé, en date du 23 janvier 2014, l'augmentation de capital de 3 564 000€ à laquelle ARCHOS SA et certains de ses managers ont souscrit. A l'issue de cette augmentation du capital de LOGIC INSTRUMENT, le concert formé par ARCHOS SA, ATH et le Directeur Général détient 39,9% du capital, les autres managers détiennent 8,9% (sur une base non diluée).

A compter du 23 janvier 2014, ARCHOS présentera des comptes consolidés intégrant LOGIC INSTRUMENT d'après la méthode d'intégration globale.

Note 5 – Immobilisations incorporelles

5.1 – Frais de développement

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 IFRS			31-déc-12 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Frais de développement	3 573	-2 408	1 165	9 452	-8 761	691
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	1 229			705		
Total	3 573	-2 408	1 165	9 452	-8 761	691

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortissements et Provisions	Total valeur nette
Frais capitalisés en 2011	158	31	6	12	208	-208	0
Frais capitalisés en 2012	1571	459	190	89	2 309	-2 095	214
Frais capitalisés en 2013	580	346	64	67	1 057	-106	951
Total	2 309	837	261	167	3 573	-2 408	1 165

La valeur brute représente les activations, et tient compte également de la mise au rebut pour 6,9 M€ de frais de recherche et développement activés en 2011 et 2012 intégralement amortis/ou provisionnés à l'ouverture.

5.2 – Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 IFRS			31-déc-12 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Brevets	825	-544	281	784	-446	337
Logiciels	964	-914	50	904	-929	-26
Total	1 789	-1 458	331	1 688	-1 376	312

La variation de la valeur brute représente les acquisitions de l'année. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 ifrs			31-déc-12 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Installations techniques	2 666	-2 572	93	3 293	-3 284	9
Autres immob. corporelles	2 166	-1 901	265	2 306	-2 040	266
Total	4 832	-4 473	359	5 599	-5 324	275

Le montant des acquisitions sur l'exercice 2013 s'élève à 553 milliers d'euros et le montant des mises au rebut s'élève à 1.3M€ (ces dernières concernent la mise au rebut des immobilisations de la filiale américaine, ainsi que des immobilisations corporelles intégralement amorties/provisionnées à l'ouverture).

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants, d'un montant de 3,6M€, sont composés principalement des crédits d'impôts recherches 2012, 2013 à recevoir, ainsi que du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi de l'année 2013.

NOTE 8 – STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Matières premières et composants	1 014	894
Produits finis & Travaux en cours	39 219	42 983
Total Stock brut	40 233	43 877
Matières premières et composants	-1 014	-894
Produits finis & Travaux en cours	-9 596	-11 198
Total Provisions pour dépréciation des stocks	-10 610	-12 092
Total	29 623	31 785

La variation des provisions pour dépréciations de stocks est la suivante :

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Au 1er janvier	-12 092	-5519
Ecart de conversion et autres	12	-59
Dépréciations constatées	-801	-13 542
Reprise de provision pour dépréciations	2 272	7 028
Au 31 décembre	-10 610	-12 092

NOTE 9 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS A LONG TERME

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Autres actifs financiers non courants	71	68
Autres actifs non courants	3 584	3 365
Clients et comptes rattachés	31 285	31 638
Autres créances courantes	12 959	7 156
Prêts et créances	47 899	42 227
Actifs financiers courants	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 749	14 178
Actifs valorisés à la juste valeur	13 749	14 178

La variation des Autres créances courantes est expliquée en note 11

NOTE 10 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur comptable des créances commerciales est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-13 IFRS	31-déc-12 IFRS
Montant Clients bruts cédés et non cédés (1)	31 724	31 932
Pertes de valeur	-439	-294
Montant net	31 285	31 638

(1) Inclut les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

Au 31 décembre 2013, les créances cédées aux factors représentent un montant de 23,5 M€.

Echéancier des créances commerciales

En milliers d'euros

Description	+ 91 jours	61 - 90 jours	31 - 60 jours	Non échues et échues depuis moins de 30 jours	Solde
Créances	3 587	0	771	27 367	31 725
Pertes de valeurs	-439	0	0	0	-439
Total	3 148	0	771	27 367	31 285

Une provision pour avoir à émettre ainsi que pour RFA antérieures d'un montant total de 2,7M€ couvre les créances échues à plus de 91 jours.

La variation des pertes de valeur est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-13	31-déc-12
Au 1er janvier	-294	-770
Ecart de conversion et autres	5	-32
Dépréciations constatées	-285	-201
Reprise de provision pour dépréciations	135	709
Au 31 décembre	-439	-294

NOTE 11 - AUTRES CREANCES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-13	31-déc-12
	IFRS	IFRS
TVA à récupérer	433	101
Autres créances fiscales et sociales	2 607	1 092
Fournisseurs débiteurs	8 263	4 099
Charges constatées d'avance	284	325
Autres débiteurs	1 373	1 539
Montant net	12 959	7 156

Les Autres créances courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

Fournisseurs débiteurs : ce poste regroupe des avances sur commandes faites aux fournisseurs pour un montant de 8,3M€.

Autres débiteurs : ce poste est essentiellement constitué de subventions d'investissement à recevoir de l'Etat et relatives à des projets de Recherche et Développement pour 1,1 millions d'euros.

Autres créances fiscales et sociales : ce poste regroupe principalement l'ensemble des créances relatives aux crédits d'impôts recherche (CIR) 2010 et 2011. Les crédits d'impôts recherche de 2012 et 2013 sont classés en « autres actifs non courants » compte tenu de leur échéance.

Les CIR 2010 et 2011 ont fait l'objet d'un financement par Oséo-BPI pour une valeur respective de 0,9M€ et 1,1M€ que l'on retrouve au passif en « Autres dettes courantes » (Cf. note 16).

NOTE 12 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Il n'y avait pas d'instruments financiers dérivés au 31/12/2013 comme au 31/12/2012.

NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES

Les commentaires sur les impôts différés sont exposés en note 25.

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La valeur comptable de la trésorerie est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-13	31-déc-12
	IFRS	IFRS
Dépôts bancaires à court terme	-	-
Banques et liquidités	13 749	14 178
Total	13 749	14 178

Les positions libellées en devises sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	31-déc-13	31-déc-12
	IFRS	IFRS
EUR	11 563	7 885
USD	1 016	4 246
Autres	1 169	2 047
Total trésorerie	13 749	14 178

NOTE 15 – CAPITAL APORTE

Le capital social est composé de 28.303.174 actions ordinaires de valeur nominale de 0.50 euros.

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-12]

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			En fin d'exercice
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés ou convertis pendant l'exercice	
Actions ordinaires	0,50 €	25 803 174	2 500 000		28 303 174
Action de préférence	0,50 €	0			0
Total		25 803 174	2 500 000	0	28 303 174

Emission de 2 500 000 actions nouvelles au titre de l'exercice du PACEO® au cours de l'exercice 2013

Capital social au 31/12/2013 14 151 587 euros

Toutes les actions émises sont entièrement libérées et nominatives. Chaque action confère un droit de vote simple.

Des plans de stock-options destinés aux salariés et dirigeants ont été mis en place par le Conseil d'Administration d'ARCHOS (Cf. note 22.2).

Détail des réserves consolidées

En milliers d'euros	31-déc-13	31-déc-12
Prime d'émission	122 153	114 057
Part de l'obligation convertible	0	0
Part des résultats accumulés (hors résultat 2013)	-89 792	-51 344
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	298	142
Total	32 658	62 855

Les écarts de conversion se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	31-déc-13	31-déc-12
Dollar US	1 034	788
Livre Sterling	-186	-141
Autres devises	131	135
Total	980	782

Réserves distribuables de la société mère ARCHOS SA

En raison des retraitements effectués en consolidation sur les comptes annuels des sociétés consolidées par intégration globale et des lois en vigueur dans les différents pays où le groupe exerce son activité, le montant légalement distribuable par chacune de ces sociétés peut être différent de ses bénéfices accumulés.

Dans le cas d'ARCHOS, selon la législation française, les dividendes ne peuvent être prélevés que sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère ARCHOS SA. Au 31 décembre 2013, ARCHOS SA n'a pas de réserves distribuables compte tenu des pertes réalisées dans le passé et affectées en report à nouveau débiteur.

NOTE 16 – ENDETTEMENT

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

Echéancier des dettes financières en milliers d'euros

au 31/12/2013	< 1 mois	de 1 à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Autres dettes non courantes				1 921		1 921
Total Dettes financières non courantes	0	0	0	1 921	0	1 921
Autres dettes courantes			2 575			2 575
Dettes courantes (Factor)		11 498				11 498
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	0					0
Total Dettes financières courantes	0	11 498	2 575	0	0	14 073

Compte tenu de la structure de son endettement, le Groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

NOTE 17 – PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

Les engagements du Groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent des régimes à prestations définies : indemnités de cessation de service en France. Ces engagements sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

En milliers d'euros	2013	2012
Taux d'actualisation des engagements	3,17%	3,75%
Taux de réévaluation des salaires	3%	3%

Les règlements effectués au titre des cessations de service en France s'élevaient à 75 K€ sur 2013 (ils étaient nuls en 2012).

Les filiales du Groupe ne bénéficient à ce jour d'aucun complément de retraite ou de prise en charge de frais.

Eléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite

En milliers d'euros	2013
Coût des services rendus au cours de l'exercice	76
Coût financier	13
Prestations payées	-75
Charge d'indemnité de départ à la retraite	14

Evolution de l'engagement de retraite

En milliers d'euros	2013
Engagement en début d'exercice	404
Coût des services rendus au cours de l'exercice	76
Coût financier	13
Prestations payées	-75
Gains et pertes actuariels	-96
Engagement en fin d'exercice	322

Le montant de la catégorie "Provisions pour avantages au personnel" en 2012 s'élevait à 498 K€ dont (1) 94 K€ de provisions liées aux effectifs des entités ARCHOS GmbH, ATS et ATH et (2) d'indemnités de départ à la retraite valorisées à 404 K€ pour les salariés d'ARCHOS SA. Les dettes relatives aux effectifs d'ARCHOS GmbH, ATS et ATH sont classées en 2013 en "Autres provisions et dettes à court terme" pour 142K€.

NOTE 18 – PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES NON COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-12	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non consommées	31-déc-13
	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS
Provision pour garantie	1378	-	411	-	967
Provision pour litiges	0	-	-	-	0
Autres provisions pour risques	0	-	-	-	0
Montant net	1 378	-	411	-	967

La « Provision pour garantie » sert à couvrir les charges futures relatives à la réparation de produits vendus devenus inopérants pendant la période de garantie offerte par ARCHOS.

NOTE 19 – AUTRES PROVISIONS ET DETTES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-13	31-déc-12
	IFRS	IFRS
Provision pour avoir à établir	4 742	12 675
Créditeur divers	4 056	3 062
Autres passifs financiers	0	0
Dettes sociales	1 956	1 459
Provision pour PSE	0	1 108
TVA	2 533	1 787
Autres dettes fiscales et taxes	613	2 410
IS à payer	83	558
Total	13 984	23 058

Les provisions pour avoirs à établir concernent principalement les provisions pour retours de produits. Les créateurs divers regroupent essentiellement des avances reçues sur commandes et des subventions accordées nettes de la quote-part prise en résultat telles que décrites ci-dessous :

Dans le cadre des pôles de compétitivité créés sous l'égide des ministères de l'industrie et de la recherche, ARCHOS participe à des projets tels que DYSE, Quatro et Smart 4G depuis 2011 ainsi que FIRE, M4 4G et REVAD pour les plus importantes depuis 2012. Au titre de tous les projets auxquels ARCHOS a participé, une enveloppe totale de 4.3 millions d'euros a été obtenue. 0,4 millions d'euros ont été perçus en 2013 venant compléter les sommes reçues en 2012 pour 0,6 millions d'euros et antérieures pour 2,2 millions d'euros. Il reste à recevoir 1,1 millions d'euros de subvention, enregistrés en « Autres créances à court terme ». En 2013, 1,4 millions d'euros ont été inscrits au compte de résultat contre 0,8 millions d'euros en 2012 en fonction de la constatation des charges relatives aux travaux de recherche.

Autres dettes fiscales et taxes : Au 31 décembre 2013, la provision pour charges à payer relative à des redevances copie privées allemandes d'un montant de 1,6 M€ a été reprise. En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée et les collecter. A ce jour, faute d'accord entre la ZPÜ et les associations représentant les acteurs de l'électronique grand public, il n'existe pas de tarif applicable ou de caractéristiques d'éligibilité définies concernant les MP3s, tablettes ou smartphones.

Sur la base des éléments connus, le Groupe considère que la perspective d'un accord, par voie judiciaire ou négociation, est aujourd'hui incertaine, tant dans son principe et son montant que dans son échéance. Par ailleurs, dans l'hypothèse où un accord était trouvé, ARCHOS aurait la possibilité de ne pas y adhérer, la ZPÜ pouvant alors demander son application par voie judiciaire. Sur la base des éléments connus, le Groupe considère également cette issue incertaine, tant dans son principe que dans son échéance.

Les autres provisions et dettes courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 décembre 2013

Description	Europe et Amérique du Nord	Asie et autres	Total groupe
Ventes nettes	111 231	32 540	143 771
Actifs sectoriels	52 547	8 361	60 908

Au 31 décembre 2012

Description	Europe et Amérique du Nord	Asie et autres	Total groupe
Ventes nettes	119 904	35 005	154 909
Actifs sectoriels	53 427	9 996	63 423

Les actifs sectoriels retenus pour cette présentation sont composés des créances commerciales et des stocks. Nous n'avons pas inclus de ventes inter-secteurs car les ventes inter-secteurs ne concernent que des ventes intragroupes et sont donc éliminées.

NOTE 21 – CHARGES PAR NATURE

Les charges récurrentes suivantes sont imputées dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction :

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2013	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012
	IFRS	IFRS
Prix de revient des produits vendus	117 596	141 684
Frais de personnel (voir note 22)	10 056	10 527
Transports de produits	5 893	7 096
Charges d'amortissements et de provisions hors stock	100	5 336
Autres charges	9 905	9 000
Total des charges par nature	143 550	173 644

Le prix de revient des produits vendus mentionné dans le tableau ci-dessus correspond au « Coût de revient des ventes » diminué des coûts de transports des produits.

NOTE 22 – EFFECTIFS

22.1. Effectifs par entité

Localisation	31-déc-13	30-juin-13	31-déc-12	30-juin-12
Archos SA	77	78	99	104
Archos Inc	1	4	7	12
Archos UK	4	5	10	12
Archos Germany	14	21	25	21
AppsLib	0	0	0	0
Archos AG	0	0	0	0
Archos Italia	0	0	0	0
Archos China	49	53	46	45
Archos Spain	1	1	1	1
Total	146	162	188	195

En milliers d'euros

Description	31-déc-13	31-déc-12
	IFRS	IFRS
Salaires et rémunérations	7 633	8 013
Charges sociales	2 369	2 524
Coût des régimes à prestations définies	13	-49
Plans d'options sur actions	68	39
Total	10 083	10 527

Les frais de personnel sont imputés dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

22.2. Stock-options

Conformément aux dispositions transitoires, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière rétrospective la norme IFRS2. Etaient concernées les options attribuées avant le 7 novembre 2002 ; ou après cette date mais qui n'étaient pas acquises au 1^{er} janvier 2005.

La norme n'est ainsi appliquée qu'aux plans 9, 10 et 11, les précédents plans n'étant pas concernés car soit attribués avant le 7/11/2002 soit acquis antérieurement au 1/1/2005, ou encore devenus caducs.

Plan	Date d'octroi	Volatilité attendue	Taux sans risque	Dividende attendu	Cours (*)	Prix exercice
9	06/11/07	73,40%	4,26%	0	20,20 €	19,78 €
10	23/12/09	70,00%	3,48%	0	2,95 €	3,40 €
11	13/12/11	67,00%	2,00%	0	6,70 €	5,04 €

(*) cours de clôture du jour d'octroi

La valorisation de la juste valeur des options attribuées nécessite de déterminer les hypothèses suivantes :

- la volatilité attendue du sous-jacent,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option,
- les taux de sortie attendus qui impliquent ou entraînent un exercice anticipé des options (décès, démission, licenciement, départ à la retraite).

Conformément à la norme IFRS 2, la valorisation a été réalisée à la date d'octroi des options, date à laquelle l'employeur et le salarié bénéficiaire ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord. Les salariés bénéficiaires étant informés dans le mois qui suit la tenue du Conseil, il a été retenu une date d'attribution correspondant au dernier jour ouvré du mois suivant la date du Conseil.

	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11
Date d'octroi par le Conseil	06/11/07	23/12/09	13/12/11
Point de départ d'exercice	06/11/09	23/12/09	13/12/11
Fin d'indisponibilité des options exercées	06/11/11	23/12/13	13/12/16
Date d'expiration	05/11/17	22/12/19	12/12/21
Nbre initial d'options attribuées	192 500	136 304	315 000
Prix de souscription	19,78 €	3,40 €	5,04 €

La valorisation prend en compte une hypothèse d'exercice anticipé avant démission sur la base d'un taux annuel de sortie de 6,5% pour le plan 9, plan 10 et 11.

Plan	Nbre options	Juste valeur (en euros)	Charge de rémunération totale à la date d'octroi (en euros)	Nombre d'options restantes (*)
9	192 500	12,17	2 342 725	71 250
10	136 304	2,23	303 958	124 304
11	315 000	4,21	1 326 150	0
Total	643 804		3 972 833	195 554

(*) annulation d'options du fait de la non réalisation d'objectifs ou à la suite de départs volontaires de salariés

En 2007, 1.937 options du plan n°1, qui n'a pas fait l'objet de comptabilisation, ont été exercées. En 2008, aucune option n'a été exercée. En 2009, 4.000 options du plan n°6 ont été exercées. Comme en 2010, en 2011 aucune option n'a été exercée. En 2012, le plan 11 est devenu caduc, les objectifs fixés par ce plan n'ayant pas été atteints.

La charge comptabilisée en 2013 au titre de la rémunération des stock-options s'élève à 68 milliers d'euros. Aucune option n'a été exercée sur l'exercice 2013.

NOTE 23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31 décembre 2013	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012
	IFRS	IFRS
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	-149	-4 768
Total	-149	-4 768

Au 31 décembre 2012, les autres produits et charges opérationnels correspondaient aux éléments suivants :

- Dépréciation des frais de Recherche et Développement et prototypes activés (Actifs incorporels pour 3,6 millions d'euros et corporels pour 0,5 millions d'euros minorés pour 0,9 millions d'euros des quotes-parts de Crédit d'Impôt Recherche y afférant).
- Un impact de 0,5 million d'euros de rectification des montants des CIR des années 2008, 2009 et 2010.

- Un impact de 1,1 million d'euros correspondant au Plan de Sauvegarde de l'Emploi lancé au dernier trimestre 2012.

Au 31 décembre 2013, un montant de 149K€ a été comptabilisé correspondant à un complément de charges relatives au plan de sauvegarde mentionné ci-dessus.

NOTE 24 – RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 31	Du 1er Janvier au
	décembre 2013	31 décembre 2012
	IFRS	IFRS
Gains de change	1 799	2 966
Gains de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur		
Autres produits financiers	12	30
Produits financiers	1 811	2 995
Pertes de change	2 808	3 137
Pertes de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	13	
Charges d'intérêts	160	11
Autres charges financières	2	143
Charges financières	2 984	3 291
Total	-1 173	-296

La perte nette de change s'élève à 1 M€. Elle intègre la variation de la provision pour perte de change latent pour 0,3 M€. Les charges d'intérêts sont de 0.2 M€ et concernent essentiellement les charges d'intérêts relatives à l'affacturage des créances.

NOTE 25 – CHARGE D'IMPOT

La ventilation de la charge d'impôt entre impôt courant et impôt différé est la suivante :

En milliers d'euros

Description	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	IFRS	IFRS
Impôts courants	-289	-713
Impôts différés	0	-14 148
Total	-289	-14 861

Les impôts courants intègrent les charges de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et les charges d'impôts sur les filiales bénéficiaires. En application des règles de la norme comptable IAS 12 et compte tenu du contexte décrit en faits marquants, les impôts différés antérieurement activés et correspondant à une partie des déficits indéfiniment reportables de ARCHOS SA ont été intégralement repris au cours de l'exercice précédent.

Le rapprochement de la charge d'impôt avec l'impôt théorique (sur la base du taux effectif d'imposition d'ARCHOS SA en 2013) peut s'analyser comme suit, en valeur absolue et en % de taux d'imposition :

En milliers d'euros

Description	Charge d'impôt en milliers d'euros	Taux d'imposition en %
Résultat avant Impôt	-1 100	
Charge fiscale théorique	367	33,33%
Impact retraitements de consolidation	-274	
Imposition forfaitaire & CVAE	-114	
Impact écart de taux d'impôt des filiales étrangères	186	
Perte de l'exercice non activée	-966	
Impact de réévaluation des actifs d'impôt différés		
Utilisation de déficits reportables sur l'année	510	
Charge fiscale réelle	-289	

Le montant des déficits indéfiniment reportables de la société mère du Groupe au 31 décembre 2013 s'établit à 105 millions d'euros.

NOTE 26 – RESULTAT PAR ACTION

L'Assemblée Générale extraordinaire du 13 août 2001 a autorisé l'attribution de 205.184 options de souscription d'actions. Par la mise en place de six plans successifs d'attribution d'options, le Conseil d'Administration a utilisé l'intégralité de cette autorisation. Ces plans ayant fixé, pour la levée des options attribuées, des conditions d'objectifs à remplir, certaines options sont devenues caduques, par suite de la non-réalisation des objectifs fixés. Ainsi le nombre d'options attribuées restant exerçables est de 62.815, tenant compte des démissions intervenues et des options exercées.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 novembre 2004 a autorisé l'émission de 310.256 nouvelles options et l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 mai 2007 a autorisé l'émission de 268.105 nouvelles options. Le Conseil d'Administration du 22 janvier 2007 a attribué 131.000 options par la mise en place d'un 8^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'Administration du 6 novembre 2007 a attribué 192.500 options par la mise en place d'un 9^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'Administration du 23 décembre 2009 a attribué 136.304 options par la mise en place d'un 10^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'Administration du 13 décembre 2011 a attribué 315.000 options par la mise en place d'un 11^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le nombre d'options restant exerçables sur ces plans s'élève à 195.554 et ne concernent plus que les 9^{ème} et 10^{ème} plans (cf. note 22.2).

En date du 7 avril 2005, le Groupe avait émis 2.212.158 obligations convertibles en action au profit de la société EchoStar.

Les 553.040 obligations qui restaient à convertir en actions ont été exercées en décembre 2010. Il n'existe plus d'obligations convertibles en actions à la clôture.

En date du 4 mai 2010, le Groupe a émis 1.780.000 nouvelles actions suite à l'augmentation de capital.

Au cours du premier semestre 2011, le second emprunt Echostar d'un montant de 5 millions d'euros ainsi que ses intérêts, payables en actions, ont été remboursés en numéraire.

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2010 a décidé de faire usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 juin 2010, afin de procéder le 22 décembre 2010 à l'émission de 1.022.300 Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société. Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à la création de 774.712 nouvelles actions dont 765.712 résultant de l'exercice d'autant de Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) émis le 22 décembre 2010 conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2010 faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'Assemblée

Générale Extraordinaire du 23 juin 2010. Aucun autre exercice de BSA n'a été réalisé à l'issue de la période d'exercice qui a pris fin en 2012.

Le Conseil d'Administration du 13 décembre 2011 a décidé de faire usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 juin 2010, afin de procéder le 21 décembre 2011 à l'émission de 275 693 de Bons de Souscription d'Actions intégralement réservés à 5 cadres dirigeants de la Société. Aucune action n'a été créée par l'exercice de ces Bons de Souscriptions à l'issue de la fin de la période d'exercice qui a pris fin le 21 juin 2013.

Le Conseil d'Administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec la Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5ème et 6ème résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

Le PACEO® pouvait être utilisé à tout moment pendant une durée de 3 ans à la seule initiative d'ARCHOS, dans la limite de 2.500.000 actions nouvelles. L'intégralité des actions liées à ce PACEO® a été souscrite au cours de l'exercice 2013 en 3 tirages successifs :

- Le 15 janvier 2013 pour 1.000.000 actions nouvelles.
- Le 11 septembre 2013 pour 1.000.000 actions nouvelles.
- Le 17 octobre 2013 pour 500.000 actions nouvelles.

Le 12 novembre 2013, ARCHOS a annoncé le renouvellement de la ligne de financement en fonds propres PACEO® avec Société Générale, exerçables par tranches à la demande d'ARCHOS, sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2013. Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande d'ARCHOS, des augmentations de capital par tranches successives au cours des 36 prochains mois, dans la limite globale de 2.800.000 actions (soit 9.9% du capital actuel).

Détail du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation :

Note 26 - Résultat par action

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation						
Période		Date mouvement	Mvt sur nb actions	Jours	Variation	Moyenne mensuelle pondérée
janv-13	Exercice 1er tirage PACEO	15-janv-13		31	1 000 000	2 229 231
févr-13				28		2 050 516
mars-13				31		2 270 214
avr-13				30		2 196 981
mai-13				31		2 270 214
juin-13				30		2 196 981
juil-13				31		2 270 214
août-13				31		2 270 214
sept-13	Exercice 2ème tirage PACEO	11-sept-13		30	1 000 000	2 248 894
oct-13	Exercice 3ème tirage PACEO	17-oct-13		31	500 000	2 374 039
nov-13				30		2 319 932
déc-13				31		2 397 263
TOTAL				365	2 500 000	27 094 695

Détail du résultat net par action et du résultat net dilué par action :

	Du 1er janvier au 31 décembre 2013	Du 1er janvier au 31 décembre 2012
Résultat Net par action en euros	-0,05	-1,51
Nombre d'actions retenu	27 094 695	25 612 803
Résultat Net dilué par action en euros	-0,05	-1,51
Nombre d'actions retenu	27 094 695	25 612 803

Au 31 décembre 2013, seules les levées de stock-options et les bons de souscription d'actions sont susceptibles d'entraîner un effet dilutif du résultat net. Au 31 décembre 2013 comme au 31 décembre 2012, la société réalisant des pertes, aucun élément dilutif n'a été retenu.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS

En milliers d'euros

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties donnés				
Crédits documentaires	1 560			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Autres engagements donnés				
Crédit-bail	0			0
TOTAL	1 560	0	0	0

ARCHOS a donné à un fournisseur une lettre de crédit documentaire « Stand By » (à titre de garantie utilisable en cas de défaut). Cette lettre de crédit « Stand By » est limitée à 1.560 milliers d'euros et utilisable jusqu'au 31 mai 2014.

Il n'y a pas d'engagements reçus à la clôture.

27.1– Engagement locatif

Le Groupe ne dispose pas de contrats de location-financement.

Les charges au titre des contrats de location simple s'élèvent au 31 décembre 2013 à 511 milliers d'euros.

Les loyers futurs minimaux payables au titre de contrats de location simple non résiliables (non actualisés) sont les suivants :

En milliers d'euros

Description	31-déc-13	31-déc-12
	IFRS	IFRS
Moins d'un an	427	490
Plus d'un an et moins de 5 ans	613	125
Plus de 5 ans	0	0
Total	1 039	615

NOTE 28 – LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires en germe ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

La société Américaine Norman IP Holdings LLC a assigné le 13 mai 2013 la filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies d'architecture de processeur. Les parties ont conclu un accord financier soumis à confidentialité en août 2013. Le litige est clos.

La société Américaine MapTool Inc. a assigné le 24 octobre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des logiciels de cartographie. Les parties ont conclu un accord financier soumis à confidentialité en février 2014. Le litige est clos.

La société Américaine MLR LLC a assigné le 24 octobre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies de communication multimodales.

La société Memory Integrity LLC a assigné le 26 novembre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies d'architecture de processeur multi-cœurs.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, le Société considère que ces deux litiges représentent des passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Dans le cadre de ses opérations, ARCHOS n'a effectué aucune transaction ni opération commerciale avec des actionnaires à l'exception de la SCI des vigneron.

ARCHOS a signé un contrat de bail avec la SCI des vigneron concernant la location des locaux faisant office de siège social d'ARCHOS. Mme Isabelle CROHAS est gérante de la SCI des vigneron. Le contrat de bail a été signé le 22 Janvier 1999. Il a été renouvelé le 8 avril 2009 conformément aux dispositions légales encadrant le régime des conventions réglementées.. Il n'y a pas de garanties données ni reçues.

Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2010 a approuvé une révision du loyer annuel à 257 570 € (local archives inclut) à partir du 1^{er} février 2011. Cette hausse fait suite à l'application de l'indice constaté dans la zone de Massy-Palaiseau. Les hausses d'indices n'avaient pas été répercutées sur le loyer depuis l'origine. La révision de loyer a été réalisée sur la base d'une étude du marché locatif local et a été fixée sur un niveau en phase avec le marché en 2010.

En 2013, le loyer annuel, réévalué sur l'indice de la zone de Massy Palaiseau s'élève a 273k€.

Les transactions avec la SCI des vigneron se font aux conditions de marché et sont cependant soumises à approbation par l'Assemblée Générale ordinaire, selon le régime des conventions réglementées. Les actionnaires intéressés ne prennent pas part au vote.

NOTE 30 – REMUNERATIONS ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations, engagements de retraites, avances et crédits consentis aux membres des organes d'administration à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées se décompose comme suit :

En milliers d'euros

Description	Archos SA	ATH (*)	Total
Rémunérations et assimilés	138	140	278
Engagements de retraite	75	0	75
Avances	0	0	0
Total	213	140	353

(*) Montants en HK\$ convertis en euros au taux moyen de l'exercice

Le montant de 138K€ inclut 50 K€ euros au titre de jetons de présence.

NOTE 31 – CATEGORISATION ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

En milliers d'euros

Au 31 décembre 2013	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs non courants			3 584			3 584	3 584
Clients			31 285			31 285	31 285
Autres créances courantes			12 959			12 959	12 959
Actifs financiers courants						0	0
Placements à court terme						0	0
Trésorerie	13 749					13 749	13 749
Total actifs financiers	13 749	0	47 828	0	0	61 577	61 577
Autres dettes financières non courantes				1 921		1 921	1 921
Autres dettes financières à court terme	14 073					14 073	14 073
Dettes fournisseurs				16 439		16 439	16 439
Autres dettes courantes				13 984		13 984	13 984
Total passifs financiers	14 073	0	0	32 344	0	46 417	46 417

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

FB AUDIT ET ASSOCIES
88, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires
ARCHOS SA
12 rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits, ainsi que les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs, tel que décrit en notes 2.16 et 2.17 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Stocks

Comme indiqué dans la note 2.8 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des stocks dès lors que le prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues par la direction de la société pour déterminer cette valeur nette de réalisation et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB AUDIT ET ASSOCIES

Pierre Marty

Frederic Bitbol

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos au 31 décembre 2013

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2013

Bilan Actif en milliers d'euros

	Au Durée		31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
ACTIF	Brut	Amort.& Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	7 604	5 671	1 933	1 227
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement	4 636	4 236	400	233
Concessions, brevets & droits simil.	1 739	1 435	304	289
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	1 229		1 229	705
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 504	4 210	294	174
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outil. Industriels	2 666	2 572	93	8
Autres immob. corporelles	1 838	1 638	200	166
Immob. Corporelles en cours			0	0
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	2 598	241	2 357	625
Participations	2 558	241	2 318	586
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	39		39	39
TOTAL (I)	14 705	10 122	4 584	2 027
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	33 923	9 846	24 077	25 507
Matières premières et autres approvision.	1 016	955	60	0
En cours de production de biens	4	4	0	0
En cours production de services				
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	32 903	8 886	24 017	25 507
Avances & acomptes versés sur commandes	7 295		7 295	3 269
Créances exploitation (3)	55 468	427	55 041	48 827
Clients et comptes rattachés	45 817	427	45 390	42 591
Autres créances	9 651		9 651	6 236
Capital souscrit -appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
dont actions propres				
Disponibilités	12 436		12 436	11 697
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance (3)	319		319	162
TOTAL (II)	109 440	10 273	99 167	89 463
Charges à répartir sur plusieurs ex. (III)	0		0	0
Primes de rembour. Des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	1 547		1 547	1 242
TOTAL GENERAL (I-V)	125 693	20 395	105 298	92 732

(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			0	0
(3) dont à plus d'un an			3 532	3 365

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2013

Bilan Passif en milliers d'euros

	Au Durée	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
PASSIF			
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital	(Dont versé : 14 152)	14 152	12 902
Primes d'émission, de fusion, d'apport		121 706	113 610
Ecarts de réévaluation			
Réserves		993	993
Réserve légale		137	137
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		856	856
Report à nouveau		-92 355	-66 926
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)		-480	-25 429
Subventions d'investissement		283	1 600
Provisions réglementées			
TOTAL	(I)	44 299	36 749
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées		802	1 346
TOTAL	(II)	802	1 346
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		9 863	10 373
Provisions pour charges		322	1 513
TOTAL	(III)	10 185	11 886
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (2)		41	37
Emprunts et dettes financières divers (3)		3 694	950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 600	700
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 423	22 079
Dettes fiscales et sociales		4 475	4 643
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		18 036	13 718
COMPTES REGULARISATION PASSIF			
Produits constatés d'avance		86	0
TOTAL	(IV)	49 355	42 126
Ecarts de conversion passif	(V)	658	625
TOTAL GENERAL	(I-V)	105 298	92 732
(1) dont à plus d'un an		1 606	0
(1) dont à moins d'un an		46 149	41 426
(2) dont concours bancaires courants, soldes créditeurs banque		41	37
(3) dont emprunts participatifs			

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2013

Compte de résultat en milliers d'euros

	Au Durée		31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	51 743	84 305	136 048	136 120
Production vendue (biens)	0	0	0	1 630
Production vendue (services)	138	606	744	1 619
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	51 882	84 911	136 793	139 370
Production stockée			-3	-26 740
Production immobilisée			1 473	4 129
Subventions d'exploitation			0	2
Reprises s/prov. et amortis, transferts de charges (9)			5 086	6 654
Autres produits (1) (11)			195	84
TOTAL (2)		(I)	143 544	123 498
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			107 296	121 172
Variation de stocks (marchandises)			2 707	-35 610
Achats de matières premières et autres approvisionnements			277	105
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)			-122	146
Autres achats et charges externes (3) (6bis)			25 421	26 633
Impôts, taxes et versements assimilés			6	581
Salaires et traitements			5 186	5 595
Charges sociales (10)			2 064	2 579
Dotations aux amortissements s/immobilisations			1 436	4 953
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant			1 539	12 275
Dotations aux provisions pour risques et charges			938	1 286
Autres charges (12)			345	244
TOTAL (4)		(II)	147 094	139 958
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		(I-II)	-3 550	-16 460
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué, perte transférée		(III)		
Perte suportée, bénéfice transféré		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (5)			50	
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			9	28
Reprises s/provisions et transferts de charges			1 881	215
Différences positives de change			1 182	3 579
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement				
TOTAL		(V)	3 122	3 822
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			1 756	6 495
Intérêts et charges assimilées (6)			280	504
Différences négatives de change			1 645	2 520
Charges nettes s/cessions valeurs mob.placement				
TOTAL		(VI)	3 682	9 519
2 - RESULTAT FINANCIER		(V-VI)	-559	-5 697
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I+II+III-IV+V-VI)	-4 110	-22 157

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2013

Compte de résultat en milliers d'euros (suite)

	Au Durée	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		11	7
Sur opérations de capital		2 095	816
Reprises s/provisions et transferts de charges		5 215	
TOTAL (VII)		7 320	823
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion (6bis)		1 147	240
Sur opérations de capital		4 033	1
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	5 215
TOTAL (VIII)		5 180	5 455
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 140	-4 632
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 490	-1 360
PRODUITS (I+III+V+VII)		153 986	128 143
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		154 466	153 572
5 - BENEFICE ou PERTE (Produits - Charges)		-480	-25 429
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
(2) Dont produits de locations immobilières produits afférents à des exercices antérieurs			
(3) Dont crédit-bail mobilier crédit-bail immobilier		0	1
(4) Dont charges d'exploitation afférentes aux exercices antérieurs			
(5) Dont produits concernant des entreprises liées		50	
(6) Dont intérêts concernant des entreprises liées			
(6bis) Dont dons faits aux O.I.G. (art.238bis du C.G.I.)			
(9) Dont transfert de charges		1 201	163
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant			
(11) Dont redevances pour concess.brevets, licences (produits)			
(12) Dont redevances pour concess.brevets, licences (charges)		91	104

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société ARCHOS SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment C. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2013, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 mars 2014.

Les états financiers deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires prévue fin mai 2014.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de commerce – articles 8,9 et 11

Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3

1.1 - Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indication contraire spécifique, les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros

Seules sont exprimées les informations significatives.

1.2 – Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction de la société revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié au contexte économique de crise actuel et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les éléments suivants :

Provisions pour garantie

Cette provision couvre les charges futures qui seront potentiellement supportées au titre de la réparation des produits défectueux pendant leur période de garantie. Cette provision est établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de l'année, projetées sur les 6 mois à venir. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse des taux de retour constatés sur l'année.

Evaluation des titres de participation

Le coût d'acquisition des titres de participation est comparé en fin d'année à la valeur d'utilité, se définissant sur la base d'éléments prévisionnels comme les perspectives de rentabilité, de réalisation et de conjonctures économiques. Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Avantages au personnel

La société se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

1.3 - Immobilisations

La société applique les nouvelles règles comptables relatives aux actifs en se conformant aux règlements CRC n°2004-06 et n°2002-10.

La valeur d'entrée des immobilisations est évaluée sur la base des coûts historiques (prix d'acquisition hors frais financiers).

Les frais de développement comptabilisés sont engagés en fonction de clients potentiels, sans contrepartie spécifique. Ils sont déterminés en fonction des temps réels passés par les ingénieurs du bureau d'étude, ainsi que les frais divers s'y rattachant. Ces frais de développement sont déterminés projet par projet.

Ils sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période de 18 mois de façon linéaire.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des actifs sous-jacents.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	1,2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2,3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une dépréciation de ces actifs.

1.4 - Stocks

Les matières premières et les composants sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des achats de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de livraison.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main-d'œuvre directe ainsi que les autres coûts directement liés aux unités produites, les frais généraux de production et les frais de R&D.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée sur les stocks présentant un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Ainsi les stocks à faible rotation ou présentant un risque de non utilisation future, évaluée par revue des articles, sont dépréciés.

1.5 – Clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses cédées aux sociétés d'affacturage ne sont pas comptabilisées dans le poste Clients et comptes rattachés mais sont reclassées en Autres créances.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

1.6 - Créances et dettes libellées en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

La provision pour perte de change latente est constituée à hauteur du risque non couvert, à savoir la différence entre les pertes et les gains de change latents, en US dollars.

1.7 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. En cas de cession, le prix de revient est établi selon la méthode premier entré – premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice la valeur historique est comparée avec la valeur de marché. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est constatée.

Les montants pris en compte dans le poste Disponibilités correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

1.8 - Provision pour risques et charges

Dans le cadre normal de son activité, la société consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Une provision pour risques est constituée pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce. Cette provision garantie couvre l'ensemble des clients de la société, à savoir les clients européens, asiatiques et inclus les filiales américaines et chinoise.

La provision pour indemnités de départ en retraite est déterminée, selon la méthode rétrospective, sur la base d'évaluations tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations ainsi que de l'actualisation des dettes s'appuyant sur l des engagements en question.

Les provisions pour litiges avec les tiers sont calculées selon la quote-part correspondant au risque de perte estimé.

Le cas échéant, la situation nette négative des filiales est analysée au regard des flux futurs de trésorerie estimés. Dans l'hypothèse où ces flux ne permettent pas d'envisager une reconstitution de la situation nette à un niveau positif dans un délai raisonnable, une provision pour risque et charges est enregistrée pour la différence entre ces flux futurs et la situation nette négative constatée.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2013

Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec la Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5^{ème} et 6^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

ARCHOS a procédé sur l'année 2013, à l'utilisation du PACEO® pour un montant 9,6 M€ correspondant à l'émission de 2,5 millions de titres sur l'exercice.

Le 12 novembre 2013, ARCHOS a annoncé le renouvellement de la ligne de financement en fonds propres PACEO® avec la Société Générale, exerçable par tranches à la demande d'ARCHOS, sur délégation de l'Assemblée Générale du 28 mai 2013.

Société Générale s'est engagée à souscrire, sur demande d'ARCHOS, des augmentations de capital par tranches successives au cours des 36 prochains mois, dans la limite globale de 2 800 000 actions (soit 9.9% du capital actuel).

Pour chaque tranche, le prix d'émission fera ressortir une décote maximale de 7% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des trois séances de bourse précédentes (période de référence). Cette décote permet à Société Générale, qui n'a pas vocation à rester au capital de la Société, de garantir la souscription des actions en dépit d'une éventuelle volatilité des marchés financiers.

Rachat par ARCHOS SA des titres d'ArnovaTechnology Hong Kong à Archos Technology Shenzhen

Le 25 octobre 2013, ARCHOS SA a racheté pour 1,7 M€ les titres d'Arnova Technology Hong Kong à sa fille ARCHOS Technology Shenzhen dans le but de regrouper les activités commerciales sous une seule entité : ARCHOS SA.

Activité opérationnelle

Le ralentissement de l'activité constaté sur la fin du 1er semestre 2013 a été quasiment rattrapé sur le second semestre. Bien que le marché des tablettes reste fortement concurrentiel, ARCHOS occupe toujours une place active grâce au renouvellement régulier de sa gamme et à son innovation.

Sur le quatrième trimestre 2013, ARCHOS a lancé sa gamme Smartphone. Ce nouveau lancement a largement contribué à la forte progression constatée sur cette période.

2.2 – Evénements postérieurs à la clôture

Entrée au capital de LOGIC INSTRUMENT

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de LOGIC INSTRUMENT a autorisé, en date du 23 janvier 2014, l'augmentation de capital de 3 564 000€ à laquelle ARCHOS SA et certains de ses managers ont souscrit. A l'issue de cette augmentation du capital de LOGIC INSTRUMENT, le concert formé par ARCHOS SA, ATH et le Directeur Général détient 39,9% du capital, les autres managers détiennent 8,9% (sur une base non diluée).

A compter du 23 janvier 2014, ARCHOS présentera des comptes consolidés intégrant LOGIC INSTRUMENT d'après la méthode d'intégration globale.

NOTE 3 : NOTES SUR LES ELEMENTS FINANCIERS

3.1 – Immobilisations

Au 31/12/2013

CADRE A		Val.brute des immo.au début	Augmentations Réévaluation	Acquis.créat.
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	TOTAL I	10 623	0	318
<i>Autres postes immob. Incorporelles</i>	TOTAL II	2 278	0	1 321
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 293		414
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		847		123
Matériel de transport		59		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		800		12
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		0		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	5 000	0	550
Participations évalués par mise en équivalence				
Autres participations		852		1 707
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		39		
Immobilisations financières	TOTAL IV	891	0	1 707
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	18 792	0	3 895

CADRE B		Diminutions Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv.	Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.lég. V.O.immo. en fin d'exer.
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	TOTAL I	0	6 306	4 636	
<i>Aut.postes immo. Incorpor.</i>	TOTAL II	0	630	2 968	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations tech.matér.et outil.indus.			1 042	2 666	
Instal.gén.agenc.et aménag. divers				971	
Matériel de transport				59	
Matériel de bureau et informat.mobilier			4	808	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				0	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	0	1 046	4 504	
Participations éval.par mise en équiv.					
Autres participations				2 558	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				39	
Immobilisations financières	TOTAL IV	0	0	2 598	
TOTAL GENERAL	(I+II+III+IV)	0	7 982	14 705	

Le poste « Frais d'établissement, Recherche et Développement » regroupe les frais de Recherche et développement activés. Les Frais de recherche en cours d'activation sont comptabilisés en « Autres postes immob incorporelles ». Ils représentent un montant de 1 228 milliers d'Euros.

Les frais de recherche et développement, activés ou en cours d'activation s'analysent comme suit :

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortissements et Provisions	Total valeur nette
Frais capitalisés en 2011	730	143	28	56	958	-958	0
Frais capitalisés en 2012	2336	683	196	219	3 436	-3171	264
Frais capitalisés en 2013	808	482	89	92	1 472	-106	1 366
Total	3 875	1 309	313	367	5 864	-4 234	1 629

En 2013, il a été procédé à une « mise au rebut » des frais antérieurement activés et totalement amortis ou provisionnés. Il en résulte une réduction de la valeur brute de 6 936 milliers d'euros et des amortissements afférents de 3 438 milliers d'euros, le reste étant repris en résultat exceptionnel ce montant ayant été provisionné en dépréciation sur frais de R&D au 31 décembre 2012. Cette opération n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat.

Concernant les titres de participations, voir note infra.

Les Autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements.

Amortissements

Au 31/12/2013

CADRE A : Situations et mouvements de l'exercice IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentat. Dotat.exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	TOTAL I	6 818	856	3 438	4 236
<i>Autres postes immob. Incorporables</i>	TOTAL II	1 284	151		1 435
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 750	329	507	2 572
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		778	47		825
Matériel de transport		50	7		57
Matériel de bureau et informatique, mobilier		713	47	3	757
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	4 291	429	510	4 210
TOTAL GENERAL (I+II+III)		12 393	1 436	3 948	9 881

CADRE B : Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice	CADRE C : Prov. Pour Amt.Derog.
--	------------------------------------

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Linéaires	Dégressifs	Except.	Dotations	Reprises
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	856				
<i>Aut.postes immo. Incorp.</i>	151				
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	329				
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.gén.agenc.et aménag. divers	47				
Matériel de transport	7				
Matériel de bureau et informat.mobilier	47				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	429				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 436				

3.2 - Stocks

Variation détaillée des stocks et des en-cours

Au 31/12/2013

Description	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	VARIATIONS DES STOCKS	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état Marchandises	32 903	35 610		2 707
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	1 016	894	122	
Autres approvisionnements				
SOUS-TOTAL I	33 919	36 504	122	2 707
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	0	0		
Produits résiduels				
SOUS-TOTAL II	0	0	0	0
Production en cours				
Produits	4	7		3
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
SOUS-TOTAL III	4	7	0	3
TOTAL I+II+III	33 923	36 512	122	2 710
Production stockée (ou déstockage de production) II + III				3

Les « Matières premières » correspondent à des composants ou à des sous-ensembles de produits finis utilisés pour la réparation. Ils sont totalement provisionnés au 31/12/2013.

Les stocks sont le cas échéant, dépréciés afin de ramener le prix de revient comptabilisé à la valeur marchande à la date de clôture.

Les provisions pour dépréciation de stock au 31/12/2013 s'élèvent à 9 846 milliers d'euros.

3.3 – Clients et comptes rattachés

La société gère toujours 2 contrats d'affacturage. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats sont comptabilisées en Autres créances.

Les créances clients présentant un risque de non recouvrement ont fait l'objet d'une provision à hauteur de 427 milliers d'euros (pour la partie non assurée).

3.4 - Autres créances

Le montant des autres créances s'élève au 31 décembre 2013 à 9 651 milliers d'euros et se compose principalement des éléments suivants :

- Des avoirs à recevoir pour 1 326 milliers d'euros .
- Les créances d'impôts pour 6 049 milliers d'euros (correspondants aux créances de CIR de 2013, 2012, 2011,et 2010) et 47.7 milliers d'euros pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.
- Les subventions à recevoir pour 1 091 milliers d'euros.
- Financement en cours du factor pour 513 milliers d'euros.
- Des crédits de TVA pour 408 milliers d'euros.

3.5 - Capitaux propres

Composition du capital social au 31/12/2013

Composition du capital social

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-12]

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Crés pendant l'exercice	Remboursés ou convertis pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions ordinaires	0,50 €	25 803 174	2 500 000		28 303 174
Action de préférence	0,50 €	0			0
Total		25 803 174	2 500 000	0	28 303 174

Emission d'actions au titre de PACEO : 2,5 millions d'actions

Capital social au 31/12/2013 14 151 587 euros

Variation des capitaux propres sur l'exercice

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros

	Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	10 112	82 754	-70 853	0	313	22 326
Opérations sur capital	2 402	27 542		0	0	29 945
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			4 919			4 919
Subventions d'investissement					1 115	1 115
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	12 514	110 296	-65 934	0	1 428	58 305
Opérations sur capital	387	3 314		0	0	3 701
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-25 429			-25 429
Subventions d'investissement					172	172
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	12 902	113 610	-91 363	0	1 600	36 749
Opérations sur capital	1 250	8 096		0	0	9 346
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-480			-480
Subventions d'investissement					-1 316	-1 316
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013	14 152	121 706	-91 842	0	284	44 299

3.6 Capital potentiel

Le tableau ci-après expose les plans de stock-options en cours et leur impact potentiel sur le nombre de titres composant le capital de la société :

	date conseil	prix émission	Attribution	exercées	perdus	Solde	point départ	date expiration
Plan n° 1	31/07/2002	8,50	14 700	4 692	1 350	8 658	31/07/2003	30/07/2012
Plan n° 2	31/07/2002	8,50	25 300		25 300	-	31/07/2003	30/07/2012
Plan n° 3	31/07/2002	8,50	870		870	-	31/07/2003	30/07/2012
Plan n° 4	03/07/2003	3,40	88 000		88 000	-	03/07/2005	02/07/2013
Plan n° 5	03/07/2003	3,40	66 000		13 000	53 000	03/07/2005	02/07/2013
Plan n° 6	21/09/2004	1,28	10 314	4 000	5 157	1 157	21/09/2006	20/09/2014
Sous total autorisation par AGE du 13/08/2001			205 184	8 692	133 677	62 815		
Plan n° 7	01/06/2006	38,42	111 000		111 000	-	01/06/2010	31/05/2016
Plan n° 8	22/01/2007	27,78	131 000		131 000	-	22/01/2011	21/01/2017
Plan n° 9	06/11/2007	19,78	192 500		121 250	71 250	06/11/2011	05/11/2017
Plan n° 10	23/12/2009	3,40	136 304		12 000	124 304	23/12/2013	22/12/2019
Plan n° 11	13/12/2011	5,04	315 000		315 000	-	13/12/2015	12/12/2021
Sous total autorisation par AGE du 29/11/2004 et 02/05/2007 et 23/12/2008			885 804		690 250	195 554		

Au 31/12/2013, le nombre total d'actions potentielles résultant des plans de stock-option en cours s'élève à 258 369 actions.

Plans de BSA

2010

Sur décision prise par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2010 il a été procédé le 22 décembre 2010 à l'émission de 1.022.300 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA ») intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri CROHAS à hauteur de 714.200 BSA. Motifs de l'opération : Cette opération intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

Les principales caractéristiques des BSA sont les suivantes :

Prix de Souscription : quarante-deux (42) centimes d'euros par BSA, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 21 décembre 2011 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de cinq (5) euros par BSA.

Période d'Exercice : les BSA pourront être exercés à tout moment à compter du 22 décembre 2011 jusqu'au 22 juin 2012, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou changement de contrôle.

Le plan a été exercé entre le 22 décembre 2011 et le 22 juin 2012. 765.712 Bons ont été exercés.

2011

Sur décision prise par le Conseil d'Administration du 13 décembre 2011 il a été procédé le 21 décembre 2011 à l'émission de 275.683 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA 2011») intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri CROHAS à hauteur de 227.273 BSA. Motifs de l'opération : Cette opération intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

Prix de Souscription : quarante-deux (42) centimes d'euros par BSA, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 20 décembre 2012 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de six euros et quatre-vingt centimes (6,80€) par BSA.

Période d'Exercice : les BSA pourront être exercés à tout moment à compter du 21 décembre 2012 jusqu'au 21 juin 2013, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou changement de contrôle.

3.7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges de 10 185 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la provision pour garantie pour 867 milliers d'euros
- la provision pour pertes de change pour 889 milliers d'euros
- la provision pour indemnités départ à la retraite pour 322 milliers d'euros
- la provision pour situation nette négative sur titres de participation pour 8.106 milliers d'euros

3.8 – Litiges

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires potentielles ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et quand leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

La société Américaine Norman IP Holdings LLC a assigné le 13 mai 2013 la filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies d'architecture de processeur. Les parties ont conclu un accord financier soumis à confidentialité en août 2013. Le litige est clos.

La société Américaine MapTool Inc. a assigné le 24 octobre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des logiciels de cartographie. Les parties ont conclu un accord financier soumis à confidentialité en février 2014. Le litige est clos.

La société Américaine MLR LLC a assigné le 24 octobre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies de communication multimodales.

La société Memory Integrity LLC a assigné le 26 novembre 2013 ARCHOS SA et sa filiale américaine ARCHOS Inc. pour violation alléguée de brevets portant sur des technologies d'architecture de processeur multi-cœurs.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, le Société considère que ces deux litiges représentent des passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

3.9 - Autres dettes

Le montant des Autres dettes s'élève au 31 décembre 2013 à 18 036 milliers d'euros et se compose essentiellement des avoirs à établir sur ventes pour un montant de 5 916 milliers d'euros et de la dette constatée vis-à-vis des sociétés d'affacturage GE FACTOFRANCE et COFACREDIT (hors financement en cours pour un montant de 513 milliers d'euros) pour 12 011 milliers d'euros.

3.10 – Produits d'exploitation

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)

	2013	2012
Europe et autres	108 927	103 665
Asie	28 138	20 117
Etats unis	- 272	15 528
TOTAL	136 793	139 310

3.11 – Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel à fin 2013 s'établit à 2.1 millions d'euros. Le Groupe a enregistré pour 5.2 millions d'euros de reprises exceptionnelles concernant l'impact de la dépréciation des actifs de Recherche et Développement précédemment activés pour 4,1 millions d'euros et un montant de 1,1 milliers d'euros au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation lancé au quatrième trimestre 2012.

Un produit exceptionnel de 2.1 millions d'euros a par ailleurs été enregistré au titre de la quote part des subventions d'investissement virées au compte de résultat sur la période.

Les charges exceptionnelles sont de 5.2 millions d'euros. Elles correspondent à :

- 1.1 millions d'euros de charges de restructurations
- 4.0 millions de valeur nette comptable des immobilisations mises au rebut

	Au Durée	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		11	7
Sur opérations de capital		2 095	816
Reprises s/provisions et transferts de charges		5 215	
TOTAL	(VII)	7 320	823
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion (6bis)		1 147	240
Sur opérations de capital		4 033	1
Dotations aux amortissements et aux provisions		0	5 215
TOTAL	(VIII)	5 180	5 455
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 140	-4 632

3.12 – Autres informations annexes

Provisions inscrites au bilan

		Au		31/12/2013	
NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota.exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice	
Provisions réglementées :					
Prov.reconst.gisem.miniers, pétrol.					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour fluctuation des cours					
Amortissements dérogatoires					
Prov.fisc.impl.étranger av 1-1-1992					
Prov.fisc.impl.étranger ap 1-1-1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour litiges	0				0
Prov.pour garanties données aux clients	1 278	867	1 278		867
Prov.pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	617	889	617		889
Prov.pour pensions et obligations simil.	405	71	153		322
Provisions pour impôts					
Prov.pour renouvellement des immob.					
Provisions pour grosses réparations					
Prov.pour charges soc. et fisc.sur congés					
Autres provisions pour risques et charges	9 586	867	2 347		8 106
TOTAL II					
	11 886	2 695	4 395		10 185
Provisions pour dépréciation :					
Immobilisations incorporelles	3 572		3 572		0
Immobilisations corporelles	535		535		0
Titres mis en équivalence					
Titres de participation	266		25		241
Autres immobilisations financières					
Stocks et en-cours	11 005	1 266	2 425		9 846
Comptes clients	183	273	29		427
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III					
	15 560	1 539	6 586		10 514
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
	27 446	4 234	10 981		20 698
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 478	3 885		
Dont dotations et reprises financières		1 756	1 881		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	5 215		

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31/12/2013

CADRE A : ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'actif financier :			
Créances rattachés à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	39		39
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	1 345	1 345	
Autres créances clients	44 471	44 471	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques	6 102	2 570	3 532
Taxe sur la valeur ajoutée	408	408	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Divers	1 092	1 092	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	2 049	2 049	
Charges constatées d'avances	319	319	
TOTAUX	55 826	52 255	3 571

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Montant des prêts et avances consentis aux associés

CADRE B : ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0		
Emprunts aup.étbl.crédit à 1 an maxi. (1)	41	41		
Emprunts aup.étbl.crédit à plus 1 an (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 694	2 088	1 606	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 423	21 423		
Personnel et comptes rattachés	510	510		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	605	605		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 406	2 406		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	954	954		
Dettes sur immob.et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	18 036	18 036		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avances	86	86		
TOTAUX	47 755	46 149	1 606	0

(1) Empr.souscrits en cours d'exercice
 (1) Empr.remb.ou converti en actions en cours
 d'exercice
 (2) Montant des div.empr.et dettes
 contractés auprès des associés pers.phys.

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangères

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-5]

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	1 147		1 031	116
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	400		-142	542
Sur dettes sur immobilisations				
Instruments dérivés				
TOTAL	1 547	0	889	658

Charges à payer

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 977
Dettes sociales et fiscales	1 675
Autres dettes :	
- Clients avoirs à établir	5 914
TOTAL	17 566

Produits constatés d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation	86
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	86

Charges constatées d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation	319
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	319

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-20]

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant (1)	-4 110	
Résultat exceptionnel	2 140	
Résultat comptable	-1 970	-1 490

(1) Dont un crédit d'impôt recherche de 1 524 milliers d'euros.

Accroissements et allégements dette future d'impôts

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-24]

Nature des différences temporaires	Montant
<p>ACCROISSEMENTS</p> <p>Provisions réglementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différences de conversion Actif - Reprise sur provision pour garantie donnée - Créances 	<p style="text-align: right;">1 547</p> <p style="text-align: right;">28</p>
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	1 575
<p>ALLEGEMENTS</p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour congés payés - participation des salariés <li style="padding-left: 20px;">ORGANIC <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différences de conversion Passif - Indemnités départ retraite - Provision IFA - Créances - Perte de change 	<p style="text-align: right;">174</p> <p style="text-align: right;">658</p> <p style="text-align: right;">71</p> <p style="text-align: right;">5</p> <p style="text-align: right;">889</p>
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 797
<p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	105 091

Engagements financiers

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 24-9 et 24-16]

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Caution de contre-garantie sur marchés	0			
Créances cédées non échues Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles Nantissement sur fonds de commerce de 1er rang au profit de l'URSSAF	0			
Avals, cautions et garanties donnés Garantie sur financement stocks (1)	0			
Crédits documentaires	0			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	1 560			
Autres engagements donnés Crédit-bail	0			
TOTAL	1 560	0	0	0
Engagements reçus	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Créances cédées non échues	0			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	0			
Avals, cautions et garanties reçus	0			
Autres engagements reçus Convention de crédit	0			
TOTAL	0	0	0	0

ARCHOS a donné à un fournisseur une lettre de credit documentaire « Stand By » (à titre de garantie utilisable en cas de défaut). Cette lettre de credit « Stand By » est limitée à 2.000 milliers de USD et utilisable jusqu'au 31/05/2014.

Dettes garanties par des sûretés réelles

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-8]

Engagements donnés	Valeur bilantielle	Dettes garanties	Montant sûretés
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41	0	0
Emprunts et dettes financières divers	3 694	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 475	0	0
TOTAL	8 210	0	0

ARCHOS SA est la société mère consolidante du Groupe ARCHOS.

Liste des filiales et participations

En milliers d'euros

Description	Capital Social	Capitaux Propres Sociaux	Pourcentage de Participation	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts Avances	Chiffre d'affaires Social	Résultat Social
Filiales									
(plus de 50%)									
Archos Inc.	240	-9 103	100%	0	240	0	0	1 574	-1 206
Archos UK	15	2 134	100%	0	15	15	0	790	16
Archos Deutschland Gmbh	25	408	100%	0	25	25	0	3 615	1 138
Archos Italie	10	23	100%	0	10	10	0	0	-1
Archos AG	64	89	100%	0	64	64	0	0	-12
Archos Technology Schenzen	493	908	100%	0	493	493	0	99	823
AppsLib	1	87	100%	0	1	1	0	9	-4
Archos Espagne	3	41	100%	0	3	3	0	163	22
Arnova Technology Hong Kong	10	1 932			1 707	1 707		32 877	297
Participations									
(10 à 50%)									
Néant									
Autres titres									
Néant									
Total	862	-3 481		0	2 558	2 318		39 127	1 074
Autres valeurs mobilières									
Titres auto-détenues									
SICAV					0	0			
Total					0	0			

Éléments concernant les entreprises liées et les participations

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 10 et 24-15]

Postes	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	2 558		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	13 901		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Ventilation de l'effectif moyen

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-22]

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	52
Employés	31
Total	83

L'effectif au 31 décembre 2013 est de 77 personnes.

Droit individuel à la formation

Au 31 décembre 2013, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à formation (DIF) s'élève à 6 350 heures.

Pour mémoire, le droit individuel à formation (DIF) est reconnu à tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise (c. trav. art. L. 933-1). Le droit individuel à la formation (DIF) a pour objectif de permettre à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures.

D'un point de vue comptable, aucune provision n'est constituée, la société estimant qu'il existe une contrepartie au moins équivalente liée à ces formations futures.

Rémunération des membres du Conseil d'Administration

La rémunération totale des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2013 s'élève à 352 764 euros.

Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit				FB Audit			
	Montant		%		Montant		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	179	177	91%	96%	61	60	100%	78%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	19	7	9%	4%		17	0%	22%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
Sous-total	198	184	100%	100%	61	77	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	198	184	100%	100%	61	77	100%	100%

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

FB AUDIT ET ASSOCIES
88, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Aux Actionnaires
ARCHOS SA
12 rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits, ainsi que les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs, tel que décrit en notes 1.2 et 1.8 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Stocks

Comme indiqué dans la note 1.4 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des stocks qui présentent un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues par la direction de la société pour évaluer ces risques et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Evaluation des titres de participation

Comme indiqué dans les notes 1.2 et 1.8 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces titres. Nos travaux ont consisté à examiner les éléments prévisionnels utilisés par la direction pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs que le rapport de gestion ne comprend pas les informations sociales, environnementales et sociétales prévues par l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Nous vous signalons également que votre société n'a pas respecté l'obligation de faire établir, par un organisme tiers indépendant, le rapport prévu par l'article R. 225-105-2 du code de commerce qui doit comporter une attestation de présence et un avis motivé sur la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 avril 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB AUDIT ET ASSOCIES

Pierre Marty

Frederic Bitbol